

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qui lui fait prendre envers le monde le premier devoir de loyalisme d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci méritent à mon avis un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

Directeur: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, vendredi 12 juillet 1946

VOLUME XXXVII — No 158

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE: *Belair 3351

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration: Belair 3361

Rédaction: Belair 2984

Gérant: Belair 2239

LE DEVOIR

M. Byrnes veut unifier l'économie de l'Allemagne

Le plus grave problème d'après-guerre

La marée montante de la criminalité — Nous récoltons les fruits de notre politique sociale pendant la guerre

Il y a quelques jours, M. Edgar Hoover, directeur du *Bureau of Investigation* des Etats-Unis, déclarait que son pays avait à combattre une armée de six millions de criminels et une vague croissante de désordre qui est une source de recrutement inépuisable à l'armée du crime.

Pareille déclaration venant d'une autre personne que M. Hoover ferait hausser les épaules et conclure à une évidente exagération. Mais l'auteur est de toute la population américaine celui qui est le mieux au fait du grave problème qu'il vient de signaler.

Alors que le banditisme terrorisait les Etats-Unis depuis des années, à l'abri d'une corruption qui menaçait de gagner de nombreux corps publics, ce fut Hoover qui, à la demande du président Roosevelt, entreprit le grand nettoyage contre une pègre qui disposait de ressources et d'effectifs considérables.

Il dut y déployer une énergie surhumaine, créer de toutes pièces de nouvelles techniques, établir des armées de surveillance. La lutte fut dure, mortelle, et sans quartier de part et d'autre. Incidemment, le plus terrible ennemi ne fut pas tant le criminel lui-même que cette atroce et immorale publicité des journaux qui ont habitué les millions de lecteurs à considérer les meurtriers comme des sortes de héros. A attiser ainsi la curiosité morbide des oules, à illustrer les criminels et les sadiques, les propriétaires de ces feuilles ont retiré des millions de cette boue anglante et putride; ils ont aussi dirigé des milliers de jeunes gens vers les cachots, quand ce n'était pas à la chaise électrique, et à une vie abjecte. Mais sans doute comme pour Vespasien, l'argent n'a pas d'odeur.

En fait, M. Hoover est la plus grande autorité sur la criminalité en Amérique. Le tableau qu'il burine n'est pas assurant: "Nos foyers et nos vies, dit-il, sont chaque jour menacés par cette vaste armée. Ce sera une tâche gigantesque que de faire respecter les lois. La montée de la criminalité dépasse les chiffres de 1945, au point qu'à toutes les vingt secondes, il se commet une offense grave et qu'on enregistre un vol, ou un attentat, ou un assassinat, à toutes les six minutes".

Mais ce qui intéresse le plus dans les déclarations de M. Hoover, ce sont les causes qu'il assigne à cette marée montante du crime, savoir: "la diminution des forces morales, le relâchement dans la surveillance des parents; l'abaîssement de la cote morale, les conditions sociales et économiques, les abus et la maladministration dans le régime pénal".

Au sujet du relâchement dans la surveillance des parents, il précise: "L'oubli des bases mêmes du mariage, l'éducation convenable des enfants, est une cause d'anxiété et contribue à la délinquance".

Il faudrait quelque naïveté pour être surpris de la gravité du péril, après la politique insensée, préconisée par nos gouvernements au cours de la guerre contre la famille. Des ennemis auraient médité des moyens pour en briser les liens, la souiller, qu'ils n'auraient pu trouver une technique plus habile que certaines mesures du temps de guerre.

On est surpris aujourd'hui que la grande majorité des criminels soient des jeunes gens de 17 à 21 ans. Faut-il observer qu'au début de la guerre, c'étaient des enfants et 11 à 15 ans. — au moment où les pouvoirs publics ont organisé l'exode en masse des femmes vers les usines de guerre, avec jardins d'enfance comme pis aller pour les derniers-nés et la rue pour les moins jeunes, et la taverne, ou la salle de pool, pour les plus vieux, pendant l'absence des parents? Ces derniers revenus du travail étaient trop recrus de fatigue, ou trop pressés d'aller jouer de leur affluence temporaire, pour s'occuper beaucoup des enfants.

Ottawa, 12 — Le comité du drapeau a terminé son travail hier soir adoptant par un vote de 21 à 1 le "Red Ensign" remanié qu'il soumettra à la Chambre des communes. Le vote a été de 21 à 1, M. Wilfrid Lacroix, député de Québec-Ontario, a été le seul dissident. M. L. Lacroix, député de Québec-Ontario, a été le seul dissident. M. L. Lacroix, député de Québec-Ontario, a été le seul dissident. M. L. Lacroix, député de Québec-Ontario, a été le seul dissident.

La petite salle au cinquième étage du Parlement était remplie de journalistes et de députés non membres lorsque s'ouvrit la dernière séance du comité du drapeau à 10 h. 30 hier soir, sous la présidence du major Walter Harris, libéral Grey-Brace.

Le major Harris invite son président conjoint, le sénateur Norman Lambert, libéral d'Ottawa, à présenter le rapport du sous-comité qui avait été chargé la veille de rendre le "Red Ensign" acceptable sur la province de Québec et qui

Aujourd'hui nous avons la résultante et l'on retrouve dans les prisons, les cours de justice, une partie des jeunes qu'un Etat prévoyant a confinés à la rue il y a six ou sept ans.

On a maintenant ce régime antisocial, en dépit de tous les avertissements venus de la plus haute autorité. On se rappelle en effet le grave avertissement de NN. SS. les Evêques du Canada, qui, dans une lettre du 31 mai 1943, déclaraient ce qui suit:

Faut-il aussi exprimer l'inquiétude que nous causent les mesures destinées à attirer les femmes, et les mères surtout, hors du foyer, pour les appliquer au travail de l'usine ou à d'autres préoccupations peu saines à leur sexe? Sa Sainteté le Pape Pie XII le rappelle récemment: "C'est dans les liens de la famille que repose la force et la gloire d'une nation; une nation ne peut subsister avec des familles disloquées". Il est grandement à craindre que la dislocation de nos familles ne désaxe aussi toute la vie sociale de notre pays.

Tout concourt, sans doute, à cette explosion de criminalité. Ce n'est pas en vain que, pendant six années, les gouvernements de presque tout le monde entier, ont incité leurs populations à ruer, massacrer et détruire, que la radio, le cinéma, les journaux ont saturé auditeurs et lecteurs de récits de sang et d'horreurs, préché la haine comme un devoir et un point d'honneur. On a popularisé le goût du sang et du meurtre. Aussi des millions d'hommes et de femmes ont été complètement désaxés dans leur vie normale, en Amérique comme ailleurs. Quand on en était rendu à entendre des hommes et des femmes, honnêtes gens par ailleurs, soupirer parce que la fin de la guerre s'annonçait imminente, ce qui ferait perdre des emplois lucratifs, il ne faut pas autrement s'étonner de la baisse de la morale publique, et que les millions ramassés à fabriquer de quoi tuer des millions d'hommes se changent en malheur.

La qualité de la morale humaine a forcément baissé. On s'indignait jadis sur des tueries de quelques centaines d'individus: on est aujourd'hui blasé sur des massacres qui ont fait périr des millions d'hommes, de femmes et d'enfants, détruit des villes entières: même l'holocauste de Hiroshima n'éveille plus qu'une vague curiosité et l'on se hâte à examiner, parmi les états-majors, si on ne pourrait pas trouver mieux, ou utiliser avec plus d'effet ce prodigieux instrument de destruction.

La grande cause reste que l'homme continue à se détacher de Dieu. On l'a chassé de l'école, des lois, de la place publique, de la vie de famille et des universités. Mais on voudrait que l'homme continue à respecter ses commandements. On ne veut plus que l'être humain tourne les yeux vers le Ciel, mais qu'il se conduise suivant les principes chrétiens. Cet illogisme ne peut durer longtemps, et c'est pourquoi la société européenne vidée de foi, de religion, depuis longtemps, mais qui continuait à survivre parce que soutenue encore par les cadres de son ancienne civilisation chrétienne, a fini par s'écrouler dans un désastre sans nom. L'homme doit choisir entre Dieu et la matière. Le jour où Dieu disparaît, l'homme ne reconnaît plus que son seul intérêt, et c'est alors la lutte sans merci dans la loi de la jungle, pour la conquête du pouvoir, par la ruse ou la force. Car pourquoi l'homme obéirait-il à des lois morales, de probité, de patriotisme, fabriquées par des hommes comme lui? Quel est leur droit de commander, d'exiger son travail, ses sueurs, sa vie même? Car ce n'est plus désormais qu'une épreuve de force à qui s'emparera de la proie.

Le sénateur Lambert annonce que le sous-comité a adopté la résolution suivante à l'unanimité: "Que ce comité recommande que le drapeau national du Canada soit le Red Ensign canadien avec une feuille d'érable aux couleurs dorées de l'automne, bordée de blanc, à la place des armoiries dans le champ, tout le modèle devant être proportionné de façon que la grandeur et la position de la feuille d'érable par rapport à l'Union Jack dans le canton l'identifient comme symbole distinctif du Canada comme nation". Le président lit ensuite des explications fournies par le colonel A. Fortesque Duguid, historien de l'armée canadienne, qui est l'un des rares experts en art héraldique au Canada, pour indiquer la différence "qu'il y a entre le "quartier" et le "canton".

L'emblème dans le premier quartier d'un écusson (à droite en bas) est considéré comme le premier et le plus important, c'est une partie intégrante de la cote. Un drapeau dans lequel le premier quartier serait occupé par l'Union Jack est dominé par l'Union Jack et il est essentiellement une enseigne britannique modifiée ou déformée.

(suite à la dernière page)

M. Ernest Bevin adopte la même attitude

Bloc-notes

Cette histoire de chaussures

Le *Star* d'hier soir a fait un sort à cette histoire de chaussures qui avait eu déjà quelques échos dans la presse. L'un de nos camarades, Gérard Dery, est allé visiter le dépôt de rebuts de la Pointe Saint-Charles où des centaines, des milliers peut-être de chaussures et de pantalons de l'armée paraissent avoir été depuis quelques semaines jetés. M. Dery a rapporté de son excursion une solide paire de chaussures, qu'il ne porterait point dans une réception officielle, dit-il, mais qui lui seront fort utiles chez lui. Il précise que ses chaussures ne comptent pas parmi les meilleures qu'il y eut là. Le seul malheur, c'est qu'elles avaient été ouvertes d'un coup de couteau dans le côté, ce qui paraît avoir été le sort de nombre d'autres.

On rapporte couramment que les gens du voisinage se sont procurés — gratuitement, cela va sans dire, — de ces chaussures, que des cordonniers en ont entrepris la mise en état convenable et en font commerce. On ne peut guère reprocher ni à eux ni aux autres de se servir à même le tas de rebuts, ni d'utiliser des articles qui paraissent définitivement abandonnés.

Mais il reste à déterminer la responsabilité de ceux dont l'incompétence ou la négligence sont cause de ce gaspillage. Le *Star* dit qu'il y aura une enquête militaire, que des enquêteurs se sont même rendus sur place et ont prélevé des échantillons (inférieurs comme apparence, déclarent certains curieux, à plusieurs des chaussures qui sont restées sur le tas de rebuts), et l'on explique que des précautions sont prises, en bonne procédure administrative, pour qu'il n'y ait point de pareils gaspillages.

Le gaspillage existe quand même. L'un de nos amis nous rapporte même que certaines de ces chaussures, rapidement rafistolées, se vendaient ces jours derniers en magasin.

Il faut une enquête, une enquête à fond, et qui ne vise point que les chaussures. Il y a longtemps que de semblables bruits courent à propos de la destruction d'autres articles de l'armée.

Beau résultat!

Le *Star* publiait hier un article de M. Randolph Churchill, fils de l'ancien premier ministre. M. Randolph Churchill est un journaliste itinérant. Le nom qu'il porte doit singulièrement faciliter son travail. Son article d'hier débute ainsi:

Il y a quatre mois tout juste (suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Un comité parlementaire veut donner au peuple canadien comme drapeau, un emblème de servitude qui affirme que le Canada est une colonie de l'Angleterre. Certains individus mettent une étrange fierté à se glorifier de leur livrée de valets. Comme certains caniches tiennent au collier!

Le journal libéral local est dans une bien malheureuse situation. D'une part son gouvernement veut et va imposer un drapeau colonial; d'autre part les députés québécois, dans une crainte salutaire des électeurs, combattent le projet comme diables. D'un côté il félicite ceux-ci de leur magnifique résistance, et par ailleurs il trouve l'Union Jack bien beau, bien reluisant.

C'était comme au temps de la conscription. Adversaire farouche avant la loi, il en devint le défenseur dévoué après, au point qu'il approuvait hautement le gouvernement de faire la chasse aux conscrits, pendant que les députés libéraux suppliaient le gouvernement de les amnistier. C'est véritablement une tâche austère et rude que d'être le journal d'un parti!

Les enfants ont plus besoin de modèles que de critiques. JOUBERT

A défaut de cela ils administreront leurs zones respectives comme pays "autonomes" — La Russie ne se prononce pas et la France s'alarme La deuxième expérience de Bikini

Le principal événement de la journée d'hier à la conférence des ministres des Affaires étrangères des grandes puissances, à Paris, a été la présentation du nouveau programme américain de restauration économique de l'Allemagne.

Les quatre ministres vont l'étudier en toute hâte aujourd'hui, car ils veulent terminer leurs entretiens pour dimanche prochain, afin d'avoir ensuite quelques jours pour se préparer à la conférence de la paix qui s'ouvrira à Paris le 29 juillet. Deux séances sont convoquées pour aujourd'hui: une à midi et l'autre à la fin de l'après-midi.

M. James-F. Byrnes, secrétaire d'Etat américain, a présenté le projet de son pays. Il prévoit l'établissement d'une administration centrale en Allemagne et la disparition de ce qu'il a appelé "les compartiments étanches" des quatre zones d'occupation.

M. Byrnes a déclaré catégoriquement qu'advenant le rejet de cette proposition américaine, son gouvernement est disposé à organiser seul la vie économique de la zone d'occupation américaine.

Un peu plus tard hier, M. Bevin, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, faisait une déclaration à peu près analogue: le gouvernement qu'il représente mettra sur pied une administration économique dans la zone anglaise, à moins que l'on ne donne suite aux accords de Potsdam, en vertu desquels l'Allemagne devrait être traitée comme une seule entité économique.

On comprendra la hâte des gouvernements anglais et américain de réaliser ces accords quand on saura qu'il en coûte annuellement \$200,000,000 aux Etats-Unis pour administrer leur zone et davantage encore à la Grande-Bretagne pour la sienne.

Si l'entente de Potsdam n'est pas respectée les zones américaine et anglaise d'occupation seront désormais considérées comme des pays distincts, avec lesquels on fera de l'importation et peut-être aussi de l'exportation. Les Etats-Unis et l'Angleterre feront ainsi un commerce qui allégera le fardeau économique que leur impose l'occupation. On n'a pas encore étudié le plan de M. Byrnes. On le fera aujourd'hui à la séance de midi. On a également appris hier que les quatre avaient formellement décidé de se réunir de nouveau en novembre prochain, pour étudier le problème allemand.

La proposition Byrnes a été faite 24 heures après que M. Molotov, le délégué russe, eut déclaré que son pays était en faveur de l'unification de l'Allemagne. Il voudrait qu'elle puisse un jour se suffire à elle-même et qu'elle prépare l'avènement d'un gouvernement avec lequel il serait possible de signer un jour un traité de paix.

A l'instar de M. Molotov, M. Byrnes a déclaré hier que les Etats-Unis sont favorables à la renaissance de l'industrie de paix de l'Allemagne. Il a toutefois ajouté que cette "renaissance ne devra pas avoir priorité sur la restauration industrielle des pays dévastés par l'Allemagne".

M. Byrnes est d'avis que l'on devrait dès à présent expliquer aux Allemands les grandes lignes du traité de paix que les Alliés sont disposés à signer avec eux. Les contrôles alliés devront demeurer pendant longtemps en Allemagne, de même qu'une petite armée d'occupation, dit M. Byrnes, "mais l'occupation totale et l'établissement de gouvernements d'occupation en Allemagne, iraient à l'encontre de nos projets, s'ils se prolongeaient trop longtemps".

Le secrétaire d'Etat américain a ajouté que le maintien du zonage actuel de l'Allemagne entraînera l'inflation et une paralysie économique, et signifierait "des frais additionnels pour les forces d'occupation et des souffrances inutiles pour le peuple allemand".

M. Bevin a proposé pour sa part que l'on permette les échanges entre les diverses zones, à défaut de quoi l'Angleterre traitera sa zone d'occupation comme un Etat "autonome".

La France s'alarme de ces décisions, affirmant que l'Angleterre se dispose à mettre sa zone en état de production et à rebâtir l'industrie lourde de la vallée de la Ruhr.

"Si l'Allemagne est remise sur pied de manière à pouvoir organiser une autre guerre, il en coûtera en définitive plus cher à l'Angleterre", a déclaré un porte-parole français.

L'Angleterre prétend que les échanges entre les quatre zones diminueront les frais d'administration de chacune des zones. Certains observateurs disent que s'il en coûte si cher pour administrer les zones d'occupation, c'est surtout parce que les Russes ont refusé d'envoyer du blé dans la vallée de la Ruhr.

L'ENERGIE ATOMIQUE

L'Australie, qui siège au Conseil de Sécurité des Nations Unies, proposera probablement que l'on confie le contrôle de l'énergie atomique à une commission internationale autonome, qui ne conserverait qu'un lien théorique avec les Nations Unies.

Cette proposition, si jamais elle atteint la phase de la discussion au Conseil de Sécurité, sera probablement reléguée aux oubliettes par le veto du représentant de la Russie, M. André Gromyko. Il est absolument opposé à la disparition du veto en matière d'énergie atomique et il l'a déclaré catégoriquement au président du Conseil de Sécurité, M. Herbert-V. Evatt. M. Gromyko aurait déclaré, au cours d'une séance secrète, que la Russie n'acceptera rien autre chose qu'un contrôle soumis au Conseil de Sécurité, sans aucun changement au droit de veto des cinq grandes puissances.

D'après le plan de l'Australie, qui aurait l'appui des Etats-Unis et de plusieurs autres pays, le Conseil de Sécurité n'aurait rien à voir à l'énergie atomique, si ce n'est de réprimer les violations flagrantes des règlements de contrôle de l'énergie nucléaire.

Si M. Gromyko rejette le plan australien, comme c'est plus que probable, l'Australie réclamera avec plus d'insistance encore une révision du droit de veto des cinq puissances. Quand ce droit de veto a été accordé, disent les Australiens, on ne connaissait pas encore toutes les possibilités de l'énergie atomique pour la paix et la guerre. Le Dr Evatt, président du Conseil de Sécurité et délégué de l'Australie, semble prendre la direction d'une campagne en faveur de cette révision. Or sait qu'il faudrait pour cela amender la Charte des Nations Unies que tout amendement du genre doit réunir les deux tiers des votes des membres présents et obtenir l'assentiment des cinq grandes puissances, ce qui permettra toujours à la Russie de se moquer des objections de l'Australie.

M. Evatt, a-t-on appris, a préparé un rapport sur le travail préliminaire du Conseil de sécurité au sujet de l'énergie atomique et l'on ignore s'il consentira à l'amener pour satisfaire la Russie. M. Evatt a aussi annoncé que le Conseil de Sécurité est maintenant assez renseigné pour entreprendre la rédaction complète du programme de contrôle. Plusieurs sous-comités seront formés incessamment dans ce but.

En éditorial, le "New York Times" reproche aujourd'hui à M. André Gromyko d'avoir tenté par son veto d'empêcher le Canada de siéger au Conseil de Sécurité pendant qu'on y discute de l'énergie atomique.

"Il est difficile de comprendre pourquoi, et en se basant sur quel principe, la Russie s'objecterait à ce que le Canada soit invité à participer aux efforts du Conseil de Sécurité pour résoudre ce problème...," écrit le "New York Times".

"Le Canada, un des plus grands producteurs d'uranium, a un intérêt tout particulier à ce problème. Les savants canadiens ont pris une part active au développement de l'énergie atomique. La Canada serait donc un membre serviable et utile dans toute commission étudiant ce problème".

Le "New York Times" termine en disant que la Russie semble plus intéressée à se servir de son droit de veto qu'à trouver une solution au problème atomique.

EN PALESTINE

Tout ne va pas très bien en Palestine. Les troubles qui ont éclaté depuis la publication du rapport de la Commission anglo-américaine, recommandant l'immigration de 100,000 Juifs en Terre-Sainte, ne semblent pas sur le point de prendre fin. A preuve, cet ordre du jour du commandant des forces anglaises en Palestine défendant à tous les militaires de sortir des baraquements par groupes de moins de quatre et leur ordonnant d'être continuellement armés. C'est sans doute une réponse à cette menace des Arabes de faire la guerre civile, et au défi des Juifs, qui ont annoncé avant-hier qu'ils ne déposeraient les armes que le jour où ils auront obtenu satisfaction.

Les Britanniques ont de plus annoncé que tout acte de violence sera désormais réprimé avec la plus grande rigueur.

Une autre dépêche dit que 71 Juifs ont été libérés du camp d'internement de Rafa, portant à 645 le nombre de prisonniers relâchés. Tous ces Juifs avaient été arrêtés il y a deux semaines, alors que les Britanniques avaient arrêté 2,000 personnes soupçonnées d'avoir participé aux activités clandestines juives.

Entretemps la commission anglo-américaine a terminé son travail et les trois délégués du gouvernement américain viennent d'arriver à Londres, où ils entreprendront, probablement demain, des pourparlers sur les moyens à prendre pour donner suite au rapport publié il y a quelques semaines. Ces entretiens devaient d'abord commencer aujourd'hui, mais on a dû les ajourner, car l'avion qui transportait les délégués américains a été retardé par un violent orage. On étudiera à fond tous les points du rapport anglo-américain et surtout ce qui a trait à l'immigration des 100,000 Juifs.

On a exprimé l'intention de procéder aussi rapidement que possible, mais des porte-parole anglais ont laissé entendre que rien ne serait fait avant que l'on puisse faire un rapport complet sur toute la question de Palestine, tant au point de vue militaire que politique.

L'EXPERIENCE ATOMIQUE

L'"Arkansas", vieux cuirassé américain, et le porte-avions "Saratoga", qui en a vu de toutes sortes pendant sa longue existence, seront encore sur la scène de la deuxième expérience atomique, qui doit avoir lieu le 25 juillet prochain, à Bikini.

Le "Saratoga" était assez loin du navire-cible lors de la première expérience, mais cette fois-ci c'est lui qui doit recevoir le plus dur coup. L'"Arkansas", le plus vieux cuirassé des Etats-Unis, sera tout près, lui aussi, de l'objectif.

L'amiral Blandy, qui a charge de cette deuxième expérience, a dit que les navires qui seront intacts après l'explosion et qui pourront naviguer sous leur propre vapeur seront dirigés vers Pearl-Harbour. Ceux qui ne seront plus en état de tenir la mer seront coulés, soit dans l'atoll même de Bikini, soit en haute mer.

Il est possible, dit-on, que les eaux polluées par les radioactivités circulent jusqu'à plusieurs milles de l'endroit de la détonation et c'est pourquoi on avertit tous les navires de passer suffisamment au large. Si quelqu'un allait boire de cette eau contaminée, la mort pourrait en résulter.

Au sujet de la première expérience atomique en mer, rien n'explique pourquoi on a manqué la cible, le vieux cuirassé "Nevada".
Voici, tel que publié aujourd'hui, le bilan de cette première explosion atomique: cinq navires ont été coulés, six sont gravement endommagés, cinq moins endommagés, huit légèrement endommagés. Trente-quatre autres n'ont en somme que des "égrotations".
Pierre LAPORTE

Le premier missionnaire-aviateur du nord

Victime d'un contretemps — Son arrivée en missions sera retardée — Le "Notre-Dame de la Baie d'Hudson", un "Norseman-45" — Avenir très encourageant

Le premier missionnaire-aviateur des missions du nord, le R. P. Aloysius Cartier, O.M.I., fondateur et desservant la mission d'Ivuyvik, le poste le plus au nord de la presqu'île d'Ungava, dans le vicariat apostolique de la baie d'Hudson, annonçait hier que son premier voyage en pays de mission allait être retardé par un accident qui est survenu à son appareil ces derniers semaines.

En effet, grâce aux générosités des catholiques américains, le P. Cartier avait pu se procurer de la Corporation américaine des biens de guerre, un "Norseman 45", petit avion puissant et pratique. Le missionnaire a suivi des cours d'entraînement comme pilote pendant 6 mois à Saint-Louis.

L'avion était rendu à Montréal et le Père, accompagné d'un laïc comme copilote, entreprit un jour un voyage à Lachute. Il devait y retourner un bienfaiteur des missions du nord pour une affaire importante. L'avion venait d'atterrir à Lachute quand, pour une raison inconnue, le nez de l'appareil piqua. L'avion prit une position verticale, et malgré sa faible vitesse, s'infligea de nombreuses avaries. Le P. Cartier rapporta avec un air bien résigné, que cet accident lui coûtait près de \$10,000. L'appareil est actuellement en réparation à la Fairchild de Longueuil.

Le "Notre-Dame de la Baie d'Hudson", c'est le nom de l'avion, avait été baptisé par Son Excellence Mgr R. J. Cushing, archevêque de Boston. Cet avion peut être muni de roues, de skis et de pontons, mais jamais de deux à la fois. L'appareil du P. Cartier possède skis et roues, mais n'a pas encore de pontons; le coût de ces derniers est très élevé.

Le missionnaire-aviateur raconte ensuite les bienfaits que l'avion apportera aux missions du nord. "Depuis Adam, nous dit-il, aucun bateau n'a pu atteindre la mission de Pelly Bay, et seulement quatre se sont rendus à celle d'Igloolik. Le même cas se présente pour le poste de Repulse Bay."

En ce qui concerne Igloolik, le P. Cartier raconte que le premier

bateau à s'y rendre était piloté par le capitaine Perry, de la flotte royale anglaise; ce voyage eut lieu vers la fin du dix-neuvième siècle. Le capitaine Perry cherchait un passage vers le nord-ouest quand il se heurta aux rochers de Repulse Bay (Baie Répulsion). On était à l'autonomie. Ses deux navires hivernèrent à Winter Island et ce n'est qu'à l'automne suivant qu'il put atteindre Igloolik.

Le deuxième navire à atteindre ce lointain poste de mission a été le "M-F. Thérèse", qui accomplit son voyage en 1937. Depuis lors un ou deux voyages ont eu lieu en cet endroit. Chaque année, des essais sont tentés dans ce sens mais avec les échecs que l'on sait. Il faut en effet pouvoir compter sur les vents qui chassent les banquises de glace avant de s'aventurer dans un voyage semblable et compter sur eux pendant des semaines.

Aucun navire n'a jamais réussi à traverser le détroit Fury et Hecla, au nord de Pelly Bay; le capitaine Perry qui s'y était rendu avec ses deux navires, le "Fury" et le "Hecla", d'où le nom du détroit, avait dû alors rebrousse chemin. Le R. P. Cartier connaît bien la géographie de cette région pour y avoir vécu plus de six ans comme missionnaire auprès des Esquimaux. Le distingué prêtre est fondateur de nombreux postes de missions dans la baie d'Hudson.

Il annonce enfin qu'un jeune Montréalais de 22 ans, M. Raymond Bertrand, un ancien pilote de guerre, R. C., s'est offert à l'assister au cours de ses voyages dans le Grand Nord. Et cela sans rémunération.

Le "Norseman-45" du R. P. Cartier possède un moteur de 550 forces; il a une capacité d'une tonne et mille, il peut contenir une tonne de marchandises, essence comprise; et comparativement, pour un voyage de 1,000 milles, un cargaison d'une demi-tonne. L'appareil n'est cependant pas très rapide; il atteint les 100-120 milles à l'heure.

Le R. P. Cartier compare ensuite l'avion et le traineau à chiens. Il rapporte ce propos une parole de S. E. Mgr Routhier, O.M.I., qui affirme qu'un voyage en traineau à chiens coûte environ \$2.00 par mille. Ces genres de voyage ne sont pas pratiques non plus pour le transport. Les chiens ne peuvent tirer que la charge de leur propre nourriture et presque exclusivement cela. Dans un voyage de 400 milles, il faut plus de 1,000 livres de viande pour nourrir 8 chiens affamés.

En somme l'avion peut coûter cher au début, et les dépenses qu'il occasionne paraissent plus élevées parce qu'elles se font tout d'un coup, mais les économies d'argent et de temps qu'elle permet compensent amplement.

Jacques DELISLE

Faits divers Une autre tragédie de l'air aux E.U. fait 5 morts

Un gros quadrimoteur "Constellation" s'écrase à Reading, Penn. — Le gouvernement ordonne une suspension d'urgence de 30 jours du permis de ces nouveaux appareils — Cinq noyés hier dans la province — Une fillette tuée par une automobile — Enquête du coroner ajournée "sine die"

Reading, Penn., 12 (A.P.)—Cinq personnes ont perdu la vie hier lorsqu'un gros quadrimoteur Constellation de la Trans-World Airways, s'est écrasé sur une ferme.

L'appareil servait à l'apprentissage des futurs pilotes transatlantiques de la compagnie.

Les victimes sont toutes des employés de la TWA. Un seul des passagers a réussi à échapper à la mort mais non sans brûlures et lésions internes.

On ne connaît pas la cause de l'accident mais plusieurs témoins ont relaté avoir vu de la fumée sortir de l'avion avant sa chute. Le capitaine Richard Brown, de Cocoa, Floride, qui a échappé au désastre, était le pilote de l'avion. Quoique son état ne soit pas alarmant, le capitaine Brown n'a pu encore donner les détails de la tragédie. Toutefois il a déclaré qu'au moment de l'accident l'appareil était hors de contrôle.

Trois brigades d'incendie de Reading et deux autres des environs se sont rendues sur les lieux pour combattre l'incendie. Le chef des pompiers, Charles Marshall, a déclaré avoir compté quatre personnes dans l'avion en flammes. Le capitaine Norman Nilsen, de Norfolk, Mass., qui est sorti de l'appareil avant qu'il ne prit feu, est mort une dizaine de minutes après son arrivée à l'hôpital.

Washington, 12 (A.P.) — Le gouvernement américain a ordonné hier soir que tous les avions Constellation employés par les lignes aériennes commerciales américaines à travers le monde demeurent au sol jusqu'à nouvel ordre.

Cette mesure a été prise après la tragédie survenue dans l'après-midi à Reading où cinq employés de la TWA ont perdu la vie lorsqu'un avion géant Constellation s'est abattu sur une ferme.

L'administrateur de l'aéronautique civile T. P. Wright a annoncé qu'une suspension d'urgence de 30 jours du certificat de capacité aérienne de cet avion quadrimoteur pouvant transporter cinquante passagers, en attendant le résultat d'une enquête sur la cause de la tragédie de Reading.

Enquête ajournée

Sherbrooke, 12 (D. N. C.)—L'enquête du coroner commencée hier matin à Stanstead sur la mort de Roger Thibault, 17 ans, et Guy Melançon, 21 ans, tous deux de Drummondville, tués quand leurs motocyclettes ont été heurtées par un camion, a été ajournée à la police de continuer son enquête et de fournir une preuve additionnelle s'il y a lieu.

Guy Melançon est le fils du Dr Wilfrid Melançon et neveu de S. E. Mgr Georges Melançon, évêque de Chicoutimi. Roger Thibault est le fils de M. Elzéar Thibault.

Plusieurs témoins ont été entendus toutefois, notamment Robert Thibault, 19 ans, frère de l'une des victimes, qui montait la troisième motocyclette quand l'accident s'est produit à une heure hier matin sur la route de Derby Line-Sherbrooke.

Le jeune Thibault a déclaré qu'avec ses compagnons, il revenait des Etats-Unis et passait par Rock Island avec ses deux compagnons. Chacun était monté sur une motocyclette. Le témoin précédait les deux autres et roulait à 35 ou 40 milles à l'heure et il croit que son frère et Melançon roulaient côte à côte comme ils avaient l'habitude de le faire. Entre le témoin et ses compagnons, il y avait sur la route une distance d'une centaine de pieds.

Le témoin a déclaré que lui et ses compagnons achevaient une randonnée de 300 milles. Tous trois avaient pris le souper à St. Johnsbury dans l'après-midi.

Quand il arriva près de Dufferin Heights, le témoin vit venir un camion qui se dirigeait sur lui, à sa gauche. Il voulut prendre le côté du fossé, mais le camion frappa la partie arrière de sa motocyclette et le témoin fut projeté à 30 pieds plus loin dans un fossé. Robert Thibault a déclaré qu'il avait entendu le bruit d'un choc. Il est positif que sa lumière à lui n'a pas pu aveugler le conducteur du camion et que les lumières de celui-ci ne lui nuisaient pas non plus. Il a pris le côté du chemin parce que le camion se dirigeait vers la gauche.

Russell Wallace, le conducteur du camion, M. Lionel Dustin, l'agent Conrad Abbott et le Dr Gauthier ont aussi rendu témoignage.

Tuée par une auto

La petite Micheline O'Connell, âgée de 4 ans, dont les parents sont domiciliés à 1384 rue DeCourcelles a été blessée à mort par une automobile juste en face de la demeure de ses parents hier après-midi.

La baigneuse traversait la chaussée lorsqu'elle a été heurtée par une auto conduite par M. John Tierney, 5946 rue Dumas. Elle a été transportée à l'hôpital où elle mourait quelques heures après son admission.

Le cadavre a été transporté à la morgue pour enquête du coroner.

Victimes de l'onde

M. Paul-Albert Doyon, jeune homme de 27 ans, qui était domicilié à 1251 rue Stanley, s'est noyé hier dans les eaux de la rivière des Mille-Îles, à Ste-Rose.

La victime était avec ses deux frères dans une chaloupe, à quelque 20 pieds du rivage, lorsqu'elle fit un plongeon. A la grande stupeur des deux autres, M. Doyon ne revint pas à la surface. Un des frères de la victime plongea à plusieurs reprises mais ce fut peine perdue. Ce n'est que quelques heures plus tard qu'on a repêché le cadavre pour ensuite le transporter à la morgue.

M. J.-Olivier Rose, débardeur de 44 ans, 1644 rue Rose, Lagauchetière a perdu tragiquement la vie en tombant dans les eaux du fleuve St-Laurent, dans le voisinage de l'hangar No 8, au pied du boulevard St-Laurent, quelques minutes après minuit. Le cadavre a été repêché peu de temps après la tragédie, mais la mort avait déjà fait son oeuvre.

Un inconnu s'est noyé hier après-midi dans les eaux de la carrière située à l'angle des rues Villery et Christophe-Colomb. Selon certains renseignements, il s'agirait d'un M. Gagnon, âgé d'environ 65 ans, porté disparu hier soir.

Un bambin de cinq ans Jean-Marc Miron, fils de M. et Mme Elzéar Miron, de Lachute, était à pêcher des petits poissons dans une carrière non loin de la demeure de ses parents, lorsqu'il a probablement perdu l'équilibre et est tombé dans les eaux de la carrière qui atteignent une profondeur d'environ 20 pieds.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu subseqüemment à l'issue d'une enquête du coroner Jules Lafleur, M.D.

Québec, 12 (D.N.C.) — Une fillette, Micheline Perron, âgée de 8 ans, a succombé hier après-midi à une syncope, alors qu'elle était à se baigner au terrain de jeu du parc Ferland, à St-Fidèle.

L'enfant, fille de M. et Mme J.-M. Perron, domiciliés à 312, rue Champfleury, à St-Pascal, a été trouvée dans une profondeur de six pieds d'eau, dans la piscine du terrain de jeu, environ 20 minutes après qu'elle eut succombé. Ce sont des petites compagnes de jeu qui s'aperçurent les premières de sa disparition. Elles avaient eu connaissance que Micheline avait pris un bain en même temps qu'elles, mais ne l'avaient pas revue depuis.

Les Jeunes Laurentiens

Le service rapide

TELEGRAMME au premier ministre King et aux membres du Comité du drapeau

Les Jeunes Laurentiens, par la voix de leur président général, M. Rosaire Morin, et de leur présidente générale, Mlle Olivette Payette, ont adressé hier, le message suivant au premier ministre du Canada, M. Mackenzie King, et aux membres du comité du drapeau, à Ottawa:

Au très hon. premier ministre du Canada, M. W. L. Mackenzie-King, Parlement d'Ottawa, Ont.

Voulez-vous l'union dans le pays? Voulez-vous l'appui des Canadiens français?

Voulez-vous rendre justice à notre élément français?

Si oui, donnez-nous un drapeau essentiellement canadien, sans aucun signe de sujétion.

Nous voulons un drapeau caractéristique de notre autonomie.

(Signé) Le président général, Rosaire Morin. La Présidente générale, Olivette Payette.

M. Louis St-Laurent, ministre de la Justice a reçu le même télégramme.

Au Comité du drapeau

Comité du Drapeau National, Edifice du Parlement, Ottawa, Ont.

Monsieur le député,

Permettez-moi de vous féliciter pour votre détermination de choisir un drapeau qui exprimerait la souveraineté du peuple canadien.

Nous osons croire que le temps est venu de cesser des polémiques interminables, des dissensions intestines, des querelles qui agitent et échauffent les esprits. Tous admettent que notre drapeau doit être essentiellement et intégralement canadien. Aucun signe de sujétion et de division ne peut être admis. Notre drapeau doit être purement canadien, sans fleurs de lys et sans Union Jack. Autrement, il désunirait au lieu de rallier.

Devant les deux modèles à votre approbation, nous appuyons celui de la Ligue du Drapeau national: "drapeau tranché de rouge et de blanc, à une feuille d'érable en cœur". Ce drapeau est significatif. Il raconte à sa manière l'histoire du pays, sa géographie et ses richesses. Il est conforme à l'art héraldique. Il est même artistique.

La majorité de notre population applaudirait des deux mains à ce choix et l'union des races en bénéficierait. Nous comptons sur votre approbation pour faire triompher le sentiment canadien.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président général ROSAIRE MORIN.

Reunion des rédacteurs industriels

Plus de 50 rédacteurs industriels et directeurs de personnel assistèrent mercredi à la première réunion d'été, à l'Hôtel Mont-Royal de la Canadian Industrial Editors Association. Le point saillant du programme était la présentation du film "Bell Heard around the World", de la National Cash Register Company.

La C.I.E.A. était connue autrefois sous le nom de CAPPE. (Canadian Association of Personnel Publication Editors). En changeant le vocabulaire de cette association, on a voulu élargir les cadres de ce groupement en y ajoutant toutes les publications de nos maisons d'affaires et non seulement les revues rédigées exclusivement pour le personnel. Ce nom d'ailleurs se rapproche beaucoup plus de celui de l'International Council of Industrial Editors, des Etats-Unis, asso.

Chute en bas d'un autobus

Mlle Yvette Rocheleau, 17 ans, de St-Martin, comté de Laval, s'est infligé une fracture probable du crâne vers 6 h. hier soir en tombant d'un autobus en marche au coin des rues St-Dominique et Mozart.

Mlle Rocheleau se trouvait près de la porte dans un autobus de la Provincial Transport, se préparant à descendre. Lorsque le véhicule tourna vers l'est sur la rue Mozart, la porte s'ouvrit brusquement et Mlle Rocheleau tomba à l'extérieur.

La victime a été transportée à l'hôpital Notre-Dame.

\$70,000 de dommages

Québec, 12 (D.N.C.) — Un incendie qui s'est déclaré hier au magasin de Villancourt et Frère a causé des dommages s'élevant à près de \$70,000. L'atelier dont on se servait pour la préparation de la fourrure est complètement détruit à l'intérieur ainsi que le magasin attenant à cet atelier.

Nommé vérificateur

M. T. J. Gracey, contrôleur adjoint du réseau national à Montréal, annonce la nomination de M. C. M. Brown, vérificateur régional adjoint à Winnipeg, au poste de vérificateur pour la région de l'Atlantique, avec bureau à Montréal. Il succède à M. W. C. Roberts, qui a pris sa retraite après plusieurs années de service.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

188 est. STE-CATHERINE

L'achat direct de notre serre chaude

PL. 1788-1787

Comptes le jeudi C.H.L.P. 12 h. 15

Voyages organisés MILLE ILES

AUTOBUS, BATEAU, YACHT

13-14-15 JUILLET

Hôtels, visites, repas, tout compris

Service de yacht spécial 1000 ISLAND BOAT LINES

Promenade des plus agréables

Un guide accompagne le voyage

Informations et réservations

Assoc. des Voyages Historiques

5302 Av. du Parc — CA. 0795

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

R service rapide

SERVICE JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

HA. 7251

OUVERT JOUR & NUIT

ciation à laquelle le groupement canadien s'affiliait au mois de mai dernier.

Le nouvel exécutif du chapitre de Montréal de la C.I.E.A. comprend comme président, E. J. Blandford, National Breweries Limited; vice-présidents, H. S. Poirier, Canadian Marconi Co. Ltd., et J. Harwood-Jones, Canadian Industries Limited; président, René Thérien, Commission hydro-électrique de Québec; secrétaire, Madeleine Giroux, National Breweries Limited; trésorier, Stewart Richardson, Northern Electric Co. Ltd.; président du comité des programmes, R. T. Rudd, Aluminum Company of Canada, et président du comité d'enrôlement, W. J. O'Brien, Canadian Marconi Company.

La température

12 (C. P.) — Voici les prévisions atmosphériques transmises à 11 h. 30 cet avant-midi par le bureau météorologique de Dorval:

Région de Montréal: Couvert. Plus clair cet après-midi et ce soir. Beau demain. Vents du nord-ouest à 15 milles. Minimum ce soir et maximum demain: 55 et 79. Humidité basse.

Régions d'Ottawa, des Laurentiens, du St-Maurice et du Lac-Saint-Jean: Plus clair, beau demain. Vents du nord-ouest à 10 milles. Minimum ce soir et maximum demain à Ottawa: 52 et 79; dans les Laurentides: 50 et 76; dans Saint-Maurice: 49 et 74; à Chicoutimi: 46 et 70. Humidité basse.

Régions de Québec et de Baie Comoreau: Couvert avec pluie légère intermittente cet après-midi. Plus clair ce soir. Beau demain. Vents du sud-ouest à 10 milles. Minimum ce soir et maximum demain à Québec: 54 et 77; à Rivière-du-Loup: 54 et 72. Humidité basse.

Région des Cantons de l'Est: Couvert avec pluie légère intermittente. Orages. Plus clair ce soir et beau demain. Vents du sud-ouest à 10 milles. Minimum ce soir et demain à Sherbrooke: 53 et 79. Humidité basse.

OUI! MEUBLEZ VOTRE MAISON

CHEZ A.L. DUPONT LEE

4020 EST. STE-CATHERINE - AM 2111

ANNONCE MUNICIPALE

AVIS

DEMANDE à être faite par Tide Water Oil Co. of Canada Ltd. no 696 rue William, pour permission d'ériger un bâtiment de stockage de produits pétroliers dans trois réservoirs: 2 de 8000 gallons chacun et 1 de 4400 gallons, sur les subdivisions no 141 du lot no 2 de la division cadastrale de la paroisse de St-Laurent, Quartier Ahuntsic, boulev. St-Laurent, côté ouest, entre Chabert et Port-Royal.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sous-secrétaire des travaux publics de la Cité de Montréal, 127, rue Peel, Montréal, le 12 juillet 1946.

LE SEUL SERVICE AÉRIEN DIRECT à CHICAGO

4 envolées par jour de MONTREAL

PARAGERS • POSTES • MESSAGERIES

LIGNES AÉRIENNES TRANS-CANADA (AIR CANADA)

LE RÉSEAU AÉRIEN NATIONAL DU CANADA

HORAIRE PRATIQUES ET QUI ÉCONOMISENT VOTRE TEMPS

Dép. Montréal	Arr. Chicago
H.N.E.	H.N.C.
1.05 a.m.	6.40 a.m.
7.00 a.m.	12.40 midi
11.30 a.m.	4.40 p.m.
6.05 p.m.	11.10 p.m.

Avions Douglas à 21 passagers

Air-Canada forge un nouveau chaînon aérien entre le Canada et les États-Unis—et relie Chicago aux réseaux transatlantique et national d'Air-Canada.

Voyagez confortablement et rapidement par Air-Canada. Sièges de luxe—rafraîchissements et repas à bord—service d'hôte.

1478, rue Peel—Té. PL. 2971 ou votre agence de voyages

Nécrologie

AUGE — A Montréal, le 11, à 49 ans, Olivier, fils de feu Phyllis Augé et de feu Georgiana Richelieu, 8228 Christophe-Colomb.

BOLEAU — A St-Christophe, le 10, à 69 ans, Vital Boleau, époux d'Alexina Poudart.

BRIÈRE — A Lachine, le 11, à 73 ans, Denise Légaré, épouse de feu Adélaïde Brière, 661, St-Antoine.

CHARBONNEAU — A St-Polycarpe, le 11, à 88 ans, Jean-Baptiste Charbonneau, époux de feu Céline Fournier.

DAVID — A Montréal, le 10, à 59 ans, Mme veuve Auguste David, née Annie Dion.

DESLANDES — A Montréal, le 11, à 63 ans, Mme Éphémé Deslandes, née Victoria Gommier, épouse en légers noces de feu Elmore Daoust.

DUPONT — A Montréal, le 10, à 66 ans, Léatrice Rivest, épouse de feu Onésime Dupont.

DUROCHER — A Montréal, le 11, à 71 ans, Alphonse Durocher, fils de Jos. Brien dit Durocher et de Martine Vallée, décédée.

FREZZA — A Montréal, le 10, à 68 ans, Tietro Frezza, époux de feu Christina Marchisano.

GALARNEAU — A St-Vincent de Paul, le 11, Isidore Galarneau, époux d'Adeline Oulmet, 52 rue du Collège.

GIBOUX — A Montréal, le 11, à 58 ans, Mme Horace Giboux, née Albina Laviolette.

GROULX — A Montréal, le 10, à 44 ans, Adrien Groulx, fils de feu Victor Groulx et de Florentine Laour.

LAPIERRE — A Montréal, le 9, à 68 ans, Henri Lapierre, époux d'Emilia Bigras.

LAUZON — A Châteauguay, comté de Veillon, en 2e, d'Alexina Masson.

PELLETIER — A St-Jérôme, le 10, à 60 ans, Donat Pelletier, époux de Cordelia Paquette, 305 Giguère.

POTVIN — A Montréal, le 11, à 69 ans, N. Potvin, époux de Mary Bundoek, 195 St-Denis.

ROY — A Montréal, le 9, à 70 ans, Uric Roy, époux en légers nocces de Vitaline Veron, en 2e, d'Alexina Masson.

VALCOURT — A Montréal, le 10, à 63 ans, Mme veuve Dolor Valcourt, née Augustine St-Jacques, 4586 St-André.

A L'ETRANGER

A New-York, à l'âge de 83 ans, est décédé le capitaine Richard La Forge, membre d'une vieille famille huguenote de Staten-Island. Depuis quelques années, il était atteint de la culture des huîtres et était propriétaire de la plus importante industrie ostréicole de New-York.

A Savannah, N. C., à l'âge de 83 ans, est décédé Harry V. Le Bourveau, gérant général de la succursale de la Shell Oil Co. de cette ville depuis 1943.

CALENDRIER

le mois de JUILLET

Plein: SAMEDI 13 JUILLET 1946

S. EUGENE, évêque et confesseur.

Lever d'isolet, à h. 23.

Coucher du soleil, à h. 16.

Lever de la lune, à h. 43.

Coucher de la lune, à h. 22.

Premier Quartier, le 6, à h. 15 m. du mat.

Pleine Lune, le 14, à h. 22 m. du mat.

Troisième Quartier, le 21, à h. 52 m. du soir.

Nouvelle Lune, le 28, à h. 53 m. du mat.

12 juillet

JUILLET 1946

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

PL. 141 DOZ. 12128

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est. A Montréal, par l'Imprimerie Doucette (la responsabilité en est assumée par le directeur-gérant, Georges Pelletier).

Le Canada Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression de notices ou de dépêches attribuées à la Canadian Press et à l'Associated Press ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches caractérisées par "Devoir" sont également réservés.

Autorité officielle postale de la deuxième division des Postes, Ottawa.

EN VACANCES



Faites-vous suivre par

LE DEVOIR

Canada

1 semaine	20
2 semaines	35
3 semaines	50
1 mois	65
2 mois	1.15
3 mois	1.65

Etats-Unis

1 semaine	25
1 mois	75
3 mois	2.25

Strictement payable d'avance par mandat-poste ou chèque au pair, sans ajouter 15 sous pour frais d'échange, au "Devoir", Boîte Postale 500, (Place d'Armes), Montréal.

Nul abonnement accepté par téléphone.

3 SOUS LE NUMERO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA (Sauf Montréal et la banlieue) \$6.00
Etats-Unis et Empire britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

VENDEDI, 12 JUILLET 1946
Demain: PLUS FRAIS.
MAXIMUM et MINIMUM:
Aujourd'hui maximum: 78.
Minimum: 64.
Même date l'an dernier: 50.
BAROMETRE: 10 h. a.m., 29.60; 11 h. a.m., 29.55; midi, 29.50.

Les congrès de l'Ouest Le groupe québécois reçu à Edmonton et à St-Albert

Le treizième congrès de l'Association canadienne-française de l'Alberta commence aujourd'hui — "Gens du Québec, vous ne pouvez vous faire idée à quel point nous avons besoin de votre appui", dit Mgr Routhier

Edmonton, Alberta, 12 (D.N.C.) — La délégation de Québec qui quitte hier la Saskatchewan, où se clôturait mercredi, à Regina, le congrès de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan, pour entrer en Alberta. On se souvient que, la semaine dernière, les trente délégués ont participé au congrès de l'Association d'éducation franco-manitobaine, à Saint-Boniface. Aujourd'hui ouvre le troisième grand congrès canadien-français de l'Ouest auquel ils auront participé: celui de l'Association canadienne-française de l'Alberta, à Edmonton. Ce congrès, le deuxième de cette association, durera deux jours.

A Saint-Albert
Les délégués québécois sont arrivés à Edmonton à la fin de l'après-midi, hier. Mais ils sont presque immédiatement repartis pour Saint-Albert, en compagnie de Pères Oblats et d'un groupe de dirigeants de l'Association canadienne-française de l'Alberta. Saint-Albert, situé à deux milles de la ville moderne, aérée, aux avenues droites et spacieuses qu'est la capitale de l'Alberta, — devait, à un titre tout à fait spécial, susciter l'intérêt des voyageurs de l'Est. Cette paroisse est en effet le centre français et catholique de la région; elle a été fondée en 1861 par Mgr Alexandre Taché et le Père Albert Lacombe, le futur pacificateur des Indiens, à proximité du fort des Prairies, ou d'Edmonton, sur un promontoire qui dominait la rivière de l'Esturgeon. Cette mission, mêlée au développement d'Edmonton, progressive et devint le berceau de l'activité missionnaire oblate dans le Nord-Ouest canadien. En 1871, Saint-Albert devint un évêché. La cause de sanctification du premier évêché de Saint-Albert, Mgr Vital Grandin, a été introduite à Rome.
Le curé de Saint-Albert, le R. P. Jules Bidault, O.M.I., en compagnie de Son Exc. Mgr H. Routhier, coadjuteur du vicar apostolique de Grouard et d'autres représentants du clergé et de groupements laïques, a reçu les visiteurs à leur arrivée dans cette paroisse.
Les voyageurs se sont ensuite rendus à la Maison Youville, des Soeurs Grises, une institution où on recueille les vieillards, hommes et femmes, et les enfants abandonnés.

Bourses d'études des Chevaliers de Colomb

Le Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb a voté, lors de son assemblée tenue samedi dernier à St-Hyacinthe, des bourses d'étude pour un montant de \$1,340 et a désigné les titulaires de ces bourses dans les différentes institutions de la Province. On a aussi donné suite à un vœu exprimé lors du récent congrès d'Etat à l'effet de nommer un comité qui sera chargé d'étudier le système d'assurance des Chevaliers de Colomb. Les membres de ce comité spécial qui fera rapport au prochain congrès sont: M. Arthur Harvey, Québec, président; Albert Trahan, Saint-Jean; J. Henri Clieche, Saint-Joseph de Beauce.

Conduite dangereuse

Etienne Champagne, de St-Zénon, a avoué ce matin sa culpabilité à l'accusation d'avoir conduit un véhicule-moteur sans permis, sans certificat d'enregistrement et d'avoir conduit ledit véhicule-moteur d'une manière dangereuse sur le pont Jacques-Cartier.
Le juge Maurice Tétréau l'a condamné à une amende de \$10 d'amende et à huit jours de prison pour la première offense, sans frais, ou à huit jours de prison, et à \$25 d'amende et les frais, à défaut à un mois de prison pour le troisième délit.

Quatre blessés dans un accident

Québec, 12 (C.P.). — Deux hommes et deux femmes ont été envoyés à l'hôpital aujourd'hui à la suite d'un accident d'automobile.
Le véhicule dans lequel se trouvaient les quatre victimes a capoté dans un fossé cette nuit à l'intersection du chemin de St-Claudange et la grand-route Québec-Valcartier, à 12 milles au nord de Québec.
Les blessés sont M. Alphéus Blouin, 72 ans, de Québec, ses filles Germaine et Gabrielle. Le conducteur de l'automobile, un touriste de la Pennsylvanie dont le nom n'a pas encore été divulgué, souffre de blessures légères. L'auto est une petite complète.

Le Dr Naihouse condamné à six mois de prison

Le juge Omer LeGrand a condamné ce matin à six mois de prison le Dr Morris Naihouse, d'Outremont, trouvant coupable d'avoir vendu illégalement des narcotiques.

Demain: "Le Devoir" publiera, outre ses rubriques ordinaires: chronique de Mlle Germaine Bernier, "Musicalité" de M. Romain Gervais Pelletier, "A travers les livres" avec des articles d'Alceste, sur quelques poètes d'aujourd'hui: Paroussat, Pierre Emmanuel, Lys Monson, Pierre Seghers, de M. Robert Lacroix, de Rocubrun, sur le "Garnou, histoire nationale", de M. Gustave Lanciau, du Père Côme Cossette, S.J., sur le dernier livre d'un général chinois philosophe, etc. la chronique des jeunes naturalistes avec un article de Mlle Madeleine Gervais, assistante-chefesse d'une compagnie montagnarde de Guides, sur "le Frère Marie-Victor et la 6e loi scout" (suivi prochain sera le deuxième anniversaire de la mort du regretté botaniste), récits des Missions, grande revue de la presse extérieure, avec des articles sur le régime communiste et l'Eglise orthodoxe, sur la situation française, etc. nombre d'articles spéciaux, notamment un premier-Montréal de M. Emile Benoit: "Le même esprit qu'à temps de George Brown et de la "Family Compact", une "actualité" de M. Ferrier Charrier, bloc-notes, Carnet du Grincheux, etc. ainsi que les dernières nouvelles du pays et de l'étranger.

PREX, TROIS SOUS — RETENEZ D'AVANCE VOTRE NUMERO.

A OTTAWA Le gouvernement cédera-t-il devant la résistance québécoise?

Dernière séance du comité du drapeau — Le rapport serait déposé à la Chambre cet après-midi — L'"Union Jack" est-il plus acceptable en "canton" qu'en "quartier"?

par Pierre VIGEANT
Ottawa, 12. — La crise du drapeau se dénouera-t-elle à la Chambre des Communes ou au Conseil des ministres? C'est la question que l'on pouvait se poser hier soir. Les conciliabules entre députés et ministres se sont poursuivis pendant toute la journée, les rumeurs se sont multipliées et la situation était assez confuse hier soir, au moins pour les observateurs qui n'étaient pas dans tous les secrets.
Le principal événement de la journée a été la séance du comité du drapeau qui s'est réunie pour la dernière fois pour s'entendre sur une recommandation et rédiger son rapport aux deux Chambres. Le délai que l'adoption de la motion Hackett avait valu au groupe de la résistance a été de courte durée. Les présidents conjoints du comité, M. le sénateur Norman Lambert et M. Walter Harris, se sont mis diligemment à l'oeuvre pour réparer leur échec de la veille et ils n'ont pas perdu leur temps.
Le sous-comité chargé de trouver une formule de compromis s'est réuni deux heures de l'après-midi et il s'est aussitôt rallié à la suggestion de M. Louis-René Beaudoin, d'entourer la feuille d'étréble d'un fond blanc pour symboliser la race française et de réduire le format de l'Union Jack pour exclure toute idée de domination de la Grande-Bretagne. Du point de vue hiéroglyphique, paraît que M. Beaudoin avait raison: c'est du moins l'avis du colonel Duguid, le seul expert consulté par le comité. Dès sept heures et demie hier soir le comité du drapeau était convoqué pour prendre connaissance du rapport du sous-comité qui a été adopté sans discussion au cours d'une séance qui n'a pas duré dix minutes.

MM. J.-A. Blanchette, Maurice Gingues, Joseph Lafontaine et M. le sénateur A.-J. Léger qui avaient fait une belle bataille au comité pour obtenir un drapeau vraiment canadien ont tous accepté sans commentaire le rapport de la majorité qu'ils ont approuvé de leur voix et de leur cœur. M. Wilfrid Lacroix a été le seul dissident. Il est difficile, pour le moment, de porter un jugement sur ce qui s'est passé hier soir à la séance du comité. La rumeur voulait que l'acceptation immédiate du rapport fut de nature à servir la stratégie du groupe de la résistance.
Pour les membres du comité du drapeau et les députés de langue anglaise, M. Louis-René Beaudoin est actuellement un grand homme pour avoir trouvé la formule de compromis qui est censée faire accepter le "Red Ensign" à la population française. La formule Beaudoin a trouvé moins de faveur auprès des députés de langue française qui ne semblaient pas, hier soir, le moins du monde ébranlés dans leur résolution de s'opposer à l'inclusion de l'"Union Jack". Les événements montreront dans quelle mesure M. Beaudoin aura réussi à brouiller les cartes et à rendre plus difficile la bataille contre l'"Union Jack".
Le député de Vaudreuil-Soulanges a peut-être parfaitement raison du point de vue hiéroglyphique, mais il aura bien de la peine à faire comprendre à la population la distinction entre le "quartier", qui signifie la domination, et le "canton", qui n'exprime qu'une relation amicale. Nous ne croyons pas que nos gens acceptent plus volontiers l'"Union Jack" au septième — en canton — qu'un "Union Jack" au quart — ou en quartier. Si les impérialistes de tous les partis se rallient si facilement à l'inclusion de l'"Union Jack" sous cette forme, c'est qu'elle sert parfaitement leurs desseins. Et les étrangers qui verraient flotter le drapeau proposé ne prendraient pas le temps de mesurer l'"Union Jack" et d'apprécier la signification de son inclusion en "canton" pour conclure qu'il s'agit du drapeau d'une possession de la Grande-Bretagne.

On prévoit que le rapport du comité du drapeau sera déposé à la Chambre dès cet après-midi. On ne prévoit cependant pas que la motion pour en demander l'adoption soit présentée avant la semaine prochaine.
Sur l'issue probable de la crise qui a éclaté mercredi, les opinions varient. Les uns soutiennent que le cabinet a été ébranlé par la vigueur de la résistance et que le rapport du comité du drapeau pourrait bien dormir longtemps sur la table de la Chambre. On sait que le premier ministre tient à apporter le Red Ensign à la conférence de la paix qui doit s'ouvrir à la fin du mois, que Red Ensign est actuellement le drapeau officiel provisoire du Canada en vertu d'un arrêté ministériel adopté en septembre 1945. En laissant la question en suspens, M. King pourrait donc l'arborer à la conférence de la paix tandis qu'en insistant pour son adoption officielle par le parlement il pourrait courir le risque que le débat ne soit pas encore terminé au moment de son départ pour l'Europe. Ce n'est là cependant que l'un des nombreux rumeurs qui circulent hier dans les couloirs.
Les autres prévoient que la bataille s'engagera en Chambre la semaine prochaine et qu'elle sera poursuivie vigoureusement. Les députés québécois semblent en train de fourbir leurs armes parlementaires en étudiant la stratégie à suivre et en composant de nombreux discours.

Embargo sur les "Constellations"

Ces avions devront demeurer au sol pour une période de trente jours

Washington, 12. (A.P.) — Les compagnies aériennes des Etats-Unis retiennent, aujourd'hui, de la circulation leurs appareils dits Constellations, tandis que des techniciens de l'aviation civile enquêtent sur l'accident d'un de ces gros appareils survenu à Reading, Pa.
Un ordre de l'administration de l'aviation civile américaine veut que tous ces appareils géants demeurent au sol pour trente jours, à partir de minuit, hier soir.
L'American Overseas Airlines et la Transcontinental & Western Air, Inc., projettent de continuer leurs vols transatlantiques réguliers à l'aide des "Douglas Skyliners", appareils qui peuvent transporter 34 voyageurs.
La Pan-American World Airways remplacera aussi ses appareils Constellation par d'autres modèles de gros appareils. Cette dernière compagnie se servait des plus gros appareils à voyageurs au monde, appareils qui pouvaient transporter de 41 à 56 voyageurs à la fois.
M. T. P. Wright, administrateur de l'aviation civile, a donné ordre de suspendre les envolées des appareils Constellation, à la suite de l'accident de Reading où cinq membres d'équipage ont été tués tandis qu'un sixième était grièvement blessé.
L'on se souvient que, récemment, un autre appareil Constellation avait dû opérer un atterrissage forcé sur un territoire dangereux. Cet appareil transportait les membres de l'Old Vied Repertory Theatre.

Quatre blessés dans un accident

Londres — Reuter — A Londres l'on dit que cette décision se rapporte à toutes les lignes aériennes opérant au-dessus des Etats-Unis, étrangères ou pas. L'on prévoit que cette décision favorisera quelques rares compagnies dont l'importante Trans-Canada Airways qui opère avec des appareils Lancaster, soit le bombardier Lancaster converti en avion à voyageurs.

On demande un appareil de projection

On nous écrit: Le curé de la paroisse du Gosier, diocèse de la Guadeloupe (Antilles françaises), vient d'achever une salle paroissiale. Malheureusement, il ne lui reste plus un sou pour l'équiper. Il serait reconnaissant aux lecteurs de ce journal de lui envoyer leur offre pour l'achat d'un appareil de projection qui doit lui servir surtout pour l'enseignement du catéchisme.
Les personnes qui désirent aider cette paroisse française peuvent adresser leur don soit directement à M. le Curé de la paroisse du Gosier, soit au R. P. Paul Gay, C.S.S.P., frère de Mgr Jean Gay, évêque de la Guadeloupe. (Adresse du R. P. Gay: Collège St-Alexandre, Limbourg, via Hull, P.Q.)

L'unification économique de l'Allemagne

La Russie pose de nouveaux obstacles

Paris, 12 (A.P.) — On apprend de source américaine que la Russie a mis obstacle aujourd'hui aux mesures que l'on voulait prendre pour l'imminente unification économique de l'Allemagne, en demandant, au conseil des Quatre, qu'un délai soit accordé pour l'étude de l'avenir, du bassin industriel de la Sarre.
Au cours de la séance, le secrétaire d'Etat américain a proposé que le conseil de surveillance des Etats-Unis, de la Russie, de la France et du Royaume-Uni à Berlin, soit immédiatement avisé de commencer l'organisation technique de cette fusion économique. La proposition sera vraisemblablement discutée de nouveau à la séance de cet après-midi.
Le même informateur américain a dit que M. Byrnes a fait sa proposition nouvelle après que le président du conseil des ministres, le ministre des Affaires étrangères de France, M. Georges Bidault, eût déclaré, en une formule de compromis, que la Sarre devrait être exclue d'une telle fusion et entièrement incorporée dans le système économique de la France. La Sarre, avec ses richesses houillères, constitue le complément économique des mines de fer de la région française voisine d'Alsace-Lorraine.

Augmentation de salaires pour ces employés

Les employés de la Standard Clay Products, Saint-Jean, P.Q., ont obtenu une augmentation générale de salaires de 0,75% de l'heure avec effet rétroactif au 15 décembre 1945, par suite d'une décision qui a été rendue par le Conseil régional du travail de la province de Québec, à sa dernière séance tenue à Québec, mardi dernier.
Ces employés sont membres de l'Union canadienne des ouvriers des produits de la glaise, une union chartée par le Congrès Canadien du Travail.
M. Jean-Marie Bédard, directeur régional d'organisation du Congrès Canadien du Travail, lequel nous a communiqué cette nouvelle, nous a de plus annoncé qu'un contrat de travail avait été conclu avec cette compagnie.

L'état de Son Eminence

Québec, 12 (C.P.) — Les trois compagnies de zouaves pontificaux de Québec, ont adopté, au cours d'une assemblée conjointe avec la compagnie de La Tuque, une résolution pour un prompt rétablissement à l'adresse de Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec. On sait que Son Eminence a été terrassé par la malaria au retour de son voyage dans l'Ouest du pays, la semaine dernière.
Son Eminence a de nouveau passé une bonne nuit, et l'on rapporte que son état s'améliore beaucoup.

En Australie Les impôts sont réduits de \$60 millions

Le premier ministre Chifley présente son budget au Parlement — Les dépenses de guerre réduites de moitié

Canberra, 12 (C.P.) — Le premier ministre Chifley a annoncé aujourd'hui que les réductions de taxes en Australie se chiffrent par environ \$60,000,000 et représenteront une moyenne d'environ 11 pour cent dans les taux d'impôt et de contributions aux services sociaux.
Les réductions, en vigueur le 1er juillet, commencent une nouvelle année fiscale et signifient qu'un célibataire gagnant \$400 par année ne paiera maintenant que 2 1/2% d'impôt alors qu'il devait remettre, l'année dernière, 5% de son revenu à l'Etat.
Un salarié sans dépendant qui gagne \$1,000 par année paiera environ 17% au lieu de 20% d'impôt et un homme marié avec un enfant gagnant \$3,000 paiera 22 1/2% au lieu de 25%.
Le salaire d'un célibataire sans dépendant n'est pas taxé jusqu'à concurrence de \$400 et l'exemption va jusqu'à \$560 pour un homme marié tandis que celui qui possède un enfant est exempté jusqu'à \$640.
Le premier ministre a annoncé les réductions au Parlement alors qu'il a présenté son budget. Il a dit que le budget de 1946-47 demandera environ \$1,400,000,000 de dépenses et que le programme de prêt du gouvernement s'élèvera à environ \$275,000,000 en comparaison d'un montant double pour l'année écoulée.
M. Chifley a rapporté que les dépenses de guerre se sont élevées à \$1,100,000,000 l'année dernière et il espère que ce montant sera réduit de moitié cette année. Le coût du rétablissement, de l'entraînement et des gratitudes des militaires s'est élevé à \$16,000,000 l'année dernière et l'on s'attend à ce qu'il soit de \$90,000,000 en 1946-47. Les pensions de guerre s'élèveront à \$30,000,000.
La contribution australienne au fond de secours des Nations Unies (UNRRA) en 1945-46 a été de \$20,000,000 et elle sera doublée cette année.

Décoration américaine au major-général Vanier

Ottawa, 12 (D.N.C.) — Le gouvernement des Etats-Unis vient d'accorder la Legion of Merit, grade de commandeur, au major-général G.-P. Vanier, D.S.O., M.C., annonce-t-on aujourd'hui au quartier général de la défense nationale.
La décoration a été conférée aujourd'hui, à l'assemblée des Etats-Unis à Paris, par M. Jefferson Caffery, ambassadeur des Etats-Unis en France.
Le général Vanier, dont la carrière diplomatique remonte à 1928, s'est distingué comme soldat au cours de la première grande guerre et comme diplomate au cours de la deuxième grande guerre.
Il est ambassadeur canadien à Paris depuis le mois d'août 1944 lorsque la légation canadienne fut élevée au rang d'ambassade.
Avant la chute de la France, le général Vanier était ministre canadien à Paris.

Action renvoyée avec dépens

Sherbrooke, 12 (D.N.C.) M. le juge C.-D. White a rejeté avec dépens une action intentée par un propriétaire contre son locataire. Dans cette cause, le propriétaire venait de se porter acquéreur de la propriété et il voulait expulser le locataire en donnant pour raison que celui-ci et les membres de sa famille avaient endommagé le loyer.
Le demandeur avait pris une saisie en expulsion, mais le juge a déclaré qu'il n'avait pas le droit de prendre action en vertu du droit commun et qu'il lui fallait, au préalable, obtenir un certificat auprès de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, division des loyers, prétextant que le défendeur était un indésirable.
Le président du tribunal a rejeté l'action, maintenu l'inscription en droit contre la saisie-expulsion, sauf à ce pourvoir, le tout avec dépens.

Verdicts de mort accidentelle

Le Dr Pierre Hébert, coroner conjoint du district de Montréal, a rendu ce matin, un verdict de mort accidentelle dans le cas de la petite Michelle O'Connell, âgée de 4 ans, dont les parents demeurent au numéro 138 rue de Courcelles.
L'enfant a été frappée par une automobile, hier après-midi, comme elle traversait la chaussée en face de la demeure de ses parents. Elle est morte quelques heures plus tard, à l'hôpital Général. L'auto était conduite par M. John Tierney, 5946 rue Dumas.
Un autre verdict de mort accidentelle a été rendu par le Dr Hébert dans le cas de M. Joseph-Ovide Rose, débaucheur, âgé de 44 ans, et qui demeurait au numéro 1644 est, rue LaGauchetière.
M. Rose s'est noyé, peu de temps avant minuit, hier soir, en tombant dans le fleuve St-Laurent, près du hangar numéro 8, au pied du boul. St-Laurent.

Un autre mois de prison à Carter et McRitchie

William M. Carter et Clarence McRitchie, deux détenus de la prison de Bordeaux qui ont déjà écoulé de deux ans de prison chacun pour évasion, se sont vu imposer une autre peine d'un mois de prison ce matin par le juge Omer LeGrand, après qu'ils eurent avoué leur culpabilité à l'accusation de s'être portés à des voies de fait simples sur la personne de M. Yvon Poitras, garde de la prison.

Gilles Breton, lauréat en piano

Québec, 12 (C.P.) — Gilles Breton, pianiste de 12 ans, a reçu aujourd'hui son lauréat en piano avec la mention "grande distinction", a annoncé aujourd'hui l'Académie de musique de Québec. Gilles Breton a dépassé tous les candidats de la section de Québec, qui comprennent des aspirants de Sherbrooke et de Gaspésie. Le jeune pianiste a aussi obtenu une bourse d'études.

Le Siam ira au Conseil des Nations

Bangkok, 12 (A.P.) — Le Siam a annoncé aujourd'hui son intention de placer la question de la frontière indochinoise devant les Nations Unies.
Le gouvernement de Bangkok désire résoudre cette controverse prolongée au sujet des territoires loates et cambodgiens avant la fin des pluies, en octobre. Les Siamois ont dit qu'ils craignent qu'à moins que la question ne soit à l'agenda des Nations Unies avant la saison sèche, la France ne recoupe le territoire.
Si les Français prennent cette mesure, aucune résistance ne leur sera apparemment faite car le Siam ne maintient qu'une police d'ordre dans cette région. Cependant, l'emploi de la force par un pays important contre une petite contrée posera une grave question internationale.

Sauvetage à Ottawa

Ottawa, 12 (C.P.) — Grâce à M. Donald Brownrigg, âgé de 18 ans d'Ottawa, une mariée de guerre anglaise, au pays depuis seulement six semaines, a été sauvée d'une noyade certaine dans le lac Dow, ici, hier soir.
Il s'agit de Mme Margaret Felten, âgée de 26 ans, mère de deux enfants. Elle a été retirée de l'eau alors qu'elle enfonçait pour la troisième fois.

Le major Meredith aux Nations-Unies

New-York, 12 (C.P.) — La nomination du major Brian Meredith, 39 ans, d'Ottawa, comme officier senior de liaison pour la radio au département de l'Information publique des Nations Unies, a été annoncée aujourd'hui par le département.

Quatorze candidats admis au notariat

La Chambre des Notaires annonce que 14 candidats ont été admis à l'exercice de la profession, après avoir subi leurs examens avec succès, hier. Ce sont: Charles-E. Clieche, East Broughton; Roger Comtois, St-Eustache; Denis Turennes, Montréal; Paul-Yvan Marquis, Québec; Benoit Warren, La Malbaie; Paul Méthot, Cap-St-Ignace; Roland Théoret, Ile Bizard; Marc Duguay, Amos; Albert Ménard, St-Jérôme; Henri-C. Lessard, Hull; Paul-René Lavoie, Montréal; Jules Pouliot, Ste-Croix; Guy Brissette, Ste-Julienne; Robert Desaulniers, Shawinigan Falls.

Invitation retirée à Churchill

Oslo, Norvège, 12 (A.P.) — On apprend aujourd'hui que le roi Haakon avait invité M. Winston Churchill à visiter la Norvège mais qu'à la suite du discours de M. Churchill sur le rideau de fer entre la Russie et le monde occidental, le monarque avait retiré son invitation. Il aurait donné comme raison que la présence du chef conservateur britannique en Norvège pourrait donner à croire que le gouvernement partage les vues de l'ex-premier ministre sur le rôle de la Russie dans le monde actuel.

Mélanges

par Jules-S. LESAGE
Recueil de notes artistiques et de propos littéraires qui sont un hommage aux lettres canadiennes-françaises si pleines d'avenir.
Volume de 230 pages.
Au comptoir: \$1.25
Par la poste: \$1.35
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la Famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal. (Vérité)



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mènera le monde. (Vérité)

Rédactrice: Germaine BERNIER

Propriétés et avantages du nylon

Des bas aux plastrons qui ne se froisseront pas — Le travail des bonnetteries — La "jauge" et le "denier" de la tricoteuse ménagère — L'entretien des tissus de nylon

Voici la majeure partie d'un article sur le nylon écrit par Mlle Katherine Mackenzie de la division du nylon des Canadian Industries Limited: Le fil de nylon est fabriqué au Canada par la Division du nylon de la Canadian Industries Limited, à Kingston, Ontario. La C.I.L. ne manufacture pas de bas ou de tissus, mais seulement le fil de nylon dont elle approvisionne l'industrie textile canadienne. Les bas que vous vous procurez proviennent de bonnetteries canadiennes.

Le prix des bas de nylon, tel qu'établi par la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, est déterminé par la jauge; les bas à jauge serrée sont de fabrication plus dispendieuse. On a fait connaître les prix fixés; il vous est donc facile de les vérifier, car le numéro de la jauge est imprimé sur chaque bas.

Usage et expérience Il semble admis d'expérience qu'un bas de nylon est au moins une fois et demie plus durable qu'un bas de pure soie. Ce n'est là, évidemment, qu'une moyenne sujette à des variations extrêmes. Il est vrai qu'un accident cause une échelle et si vite, parfois. Le fil de nylon résiste remarquablement à l'usure et les frotements du soulier l'avaient rarement.

Comment traiter les bas de nylon Le bas de nylon requiert le même soin que tout autre bas fin. Prévenez les accrocs en maniant avec précaution ce vêtement diaphane; gare aux bagues, aux ongles ébréchés. Le lavage n'exige pas, cependant, de les traiter aux petits soins. Le fil de nylon ne cède à peu près pas de sa force à l'humidité et les bas détremés sont presque aussi résistants que les secs.

Comment traiter les bas de nylon Le bas de nylon requiert le même soin que tout autre bas fin. Prévenez les accrocs en maniant avec précaution ce vêtement diaphane; gare aux bagues, aux ongles ébréchés. Le lavage n'exige pas, cependant, de les traiter aux petits soins. Le fil de nylon ne cède à peu près pas de sa force à l'humidité et les bas détremés sont presque aussi résistants que les secs.

Comment traiter les bas de nylon Le bas de nylon requiert le même soin que tout autre bas fin. Prévenez les accrocs en maniant avec précaution ce vêtement diaphane; gare aux bagues, aux ongles ébréchés. Le lavage n'exige pas, cependant, de les traiter aux petits soins. Le fil de nylon ne cède à peu près pas de sa force à l'humidité et les bas détremés sont presque aussi résistants que les secs.

Comment traiter les bas de nylon Le bas de nylon requiert le même soin que tout autre bas fin. Prévenez les accrocs en maniant avec précaution ce vêtement diaphane; gare aux bagues, aux ongles ébréchés. Le lavage n'exige pas, cependant, de les traiter aux petits soins. Le fil de nylon ne cède à peu près pas de sa force à l'humidité et les bas détremés sont presque aussi résistants que les secs.

Comment traiter les bas de nylon Le bas de nylon requiert le même soin que tout autre bas fin. Prévenez les accrocs en maniant avec précaution ce vêtement diaphane; gare aux bagues, aux ongles ébréchés. Le lavage n'exige pas, cependant, de les traiter aux petits soins. Le fil de nylon ne cède à peu près pas de sa force à l'humidité et les bas détremés sont presque aussi résistants que les secs.

Comment traiter les bas de nylon Le bas de nylon requiert le même soin que tout autre bas fin. Prévenez les accrocs en maniant avec précaution ce vêtement diaphane; gare aux bagues, aux ongles ébréchés. Le lavage n'exige pas, cependant, de les traiter aux petits soins. Le fil de nylon ne cède à peu près pas de sa force à l'humidité et les bas détremés sont presque aussi résistants que les secs.

Comment traiter les bas de nylon Le bas de nylon requiert le même soin que tout autre bas fin. Prévenez les accrocs en maniant avec précaution ce vêtement diaphane; gare aux bagues, aux ongles ébréchés. Le lavage n'exige pas, cependant, de les traiter aux petits soins. Le fil de nylon ne cède à peu près pas de sa force à l'humidité et les bas détremés sont presque aussi résistants que les secs.

Comment traiter les bas de nylon Le bas de nylon requiert le même soin que tout autre bas fin. Prévenez les accrocs en maniant avec précaution ce vêtement diaphane; gare aux bagues, aux ongles ébréchés. Le lavage n'exige pas, cependant, de les traiter aux petits soins. Le fil de nylon ne cède à peu près pas de sa force à l'humidité et les bas détremés sont presque aussi résistants que les secs.

Comment traiter les bas de nylon Le bas de nylon requiert le même soin que tout autre bas fin. Prévenez les accrocs en maniant avec précaution ce vêtement diaphane; gare aux bagues, aux ongles ébréchés. Le lavage n'exige pas, cependant, de les traiter aux petits soins. Le fil de nylon ne cède à peu près pas de sa force à l'humidité et les bas détremés sont presque aussi résistants que les secs.

Comment traiter les bas de nylon Le bas de nylon requiert le même soin que tout autre bas fin. Prévenez les accrocs en maniant avec précaution ce vêtement diaphane; gare aux bagues, aux ongles ébréchés. Le lavage n'exige pas, cependant, de les traiter aux petits soins. Le fil de nylon ne cède à peu près pas de sa force à l'humidité et les bas détremés sont presque aussi résistants que les secs.

Comment traiter les bas de nylon Le bas de nylon requiert le même soin que tout autre bas fin. Prévenez les accrocs en maniant avec précaution ce vêtement diaphane; gare aux bagues, aux ongles ébréchés. Le lavage n'exige pas, cependant, de les traiter aux petits soins. Le fil de nylon ne cède à peu près pas de sa force à l'humidité et les bas détremés sont presque aussi résistants que les secs.

fil se rompt, le bas est menacé de se démailler. Il est absolument faux que le gaz d'échappement d'une automobile endommage le bas de nylon. Il n'y survient aucune réaction chimique quelconque. Même attaché au tuyau d'échappement sur des milles et des milles de parcours, le bas de nylon ne porte pas d'autres traces que des souillures. Evidemment, si une flamme ou une étincelle s'échappe de la conduite, le bas peut être brûlé, mais il en serait de même de tout autre bas.

Présentement, le bas que vous vous procurez est entièrement diminué, c'est-à-dire tricoté de façon à mouler la jambe plus assemblée à l'arrière. Les fabricants de bas circulaires, — ces bas sans couture qui donnent l'apparence de jambes nues, — étudient présentement la possibilité d'employer le fil de nylon sur ces machines spéciales. Il se pourrait bien que vous trouviez de ces bas sur les comptoirs, dès cet été. A l'instar des bas entièrement diminués, les bas de nylon sans couture sont fixés à la vapeur de manière à déterminer leur forme en permanence.

C'est pourquoi les bas circulaires de nylon, contrairement à ceux qu'on fabrique avec d'autres fils, conserveront leur forme première après avoir été portés et lavés. Ils seront le complément parfait d'une toilette élégante.

Tissus de nylon Après que la conversation a longtemps roulé sur les bas de nylon, il arrive assez fréquemment d'entendre sous parler des tissus de nylon. Nous avons tous lu des annonces de vêtements en nylon; nous en avons vu en magasin et nous nous en sommes même procurés. Et, partant, nous sommes curieuses de connaître leurs avantages; surtout, la manière de les laver et d'en prendre soin.

L'industrie textile ne dispose que de très peu de nylon actuellement. A la fin de la guerre, quelque 134,000 livres de fil de nylon étaient destinées à la fabrication de tissus pour nos armées. Comme ce fil n'était plus requis, on l'a offert à l'industrie canadienne du textile. Bon nombre de bonnetiers l'emploient déjà à la confection de tissus aussi variés que nouveaux: robes, écharpes, blouses et autres vêtements. Une petite quantité de ce fil a aussi été employé à la fabrication de tricots comme le jersey. Cependant, il ne faut pas espérer se procurer bientôt en abondance des vêtements de nylon tissé ou tricoté. On est actuellement à agrandir, au prix de \$4 millions, l'usine de nylon de Kingston. Quand le travail sera terminé, soit vers septembre 1946, la capacité de production de l'usine se trouvera presque doublée. C'est alors que la C.I.L. compte approvisionner de fil de nylon les fabricants de tissus, les bonnetiers, etc.

On a importé des Etats-Unis quelques tissus et vêtements de nylon, mais la plupart des articles sur le marché sont de fabrication canadienne. Tout comme pour les vêtements de coton, de soie, de rayonne ou de laine, les articles de nylon varient de style, de prix et de qualité. Mais tous les tissus de nylon ont certaines caractéristiques en commun et leurs attraits variés ne sauraient manquer de beaucoup vous plaire.

Le lessivage est relativement facile. Bien entendu, vous devez vous rappeler que toutes les teintures ne résistent pas au lavage et il en est ainsi de tissus de nylon comme de rayonne ou de coton. Sachant cependant qu'on souhaiterait profiter du lessivage facile du nylon, les fabricants s'appliquent à rendre les tissus résistables au lavage. Les vêtements de nylon, comme n'importe quel tissu fin, dans une eau savonneuse, puis rincez avec soin. Comme pour les bas, vous remarquerez que les tissus séchent plus rapidement si vous les enroulez d'abord dans une serviette pour en exprimer le surplus d'eau.

La plupart des tissus de nylon se repassent à sec. Vous pouvez les repasser humides, si vous le désirez, mais les tissus secs sont certainement plus faciles à manier. Vous constaterez aussi qu'il n'est pas nécessaire de repasser les plis et ruchés, si vous avez eu soin de les mettre bien en place avant le séchage. Toute votre attention doit porter sur la température du fer à repasser: n'employez qu'une chaleur modérée. Un fer chaud fera dissoudre le tissu. Si votre fer est muni d'un régulateur de la chaleur, vous trouverez sans doute que l'indication "laine" est la plus satisfaisante.

Vous constaterez que les tissus de nylon sont différents à la vue comme au toucher. Vous reconnaîtrez bientôt à la douceur de leur fini, dès que vous aurez eu l'avantage d'en porter. En premier lieu, les étiquettes que les fabricants attachent aux vêtements de nylon vous guideront sûrement. Vous remarquerez que les tissus de nylon sont semblables au taffetas conservent leur texture. Ils maintiennent leur fraîcheur et ne se fanent pas au lavage.

Une chose est certaine: c'est que la corvée du lavage et du repassage se trouvera sensiblement adoucie quand nous porterons des vêtements de nylon. Peut-on maintenant conclure qu'on connaît tout du nylon, ses propriétés, ses usages? Comme toute création récente, le nylon pose encore plusieurs points d'interrogation. N'en a-t-il pas été de même pour d'autres tissus synthétiques, la rayonne par exemple? Déjà, on s'accorde sur un grand nombre de caractéristiques de cette fibre textile. Sa durabilité, sa résistance, la rapidité avec laquelle elle sèche, sa réfraction à la combustion, la douceur de son fini,

sa confection facile et extrêmement variée, tout autant de qualités qui augmentent au nylon un avenir prometteur.

Classification du sang à la Brigade Saint-Jean "Avec la collaboration du ministère des Pensions et de la Santé nationale, la Brigade ambulancière Saint-Jean a mis sur pied un système de classification du sang, qui est en train de devenir l'un des principaux services de la Brigade", a déclaré un porte-parole de l'Ambulance Saint-Jean, ajoutant que ce service s'étendra bientôt à toute la province.

"Certains sont sous l'impression qu'avec la création de réserves de sang, la classification ou groupement du sang devient de ce fait inutile. C'est une erreur car ces deux services sont complètement distincts l'un de l'autre. C'est dire qu'il ne faut pas cesser de continuer à classer le sang du plus grand nombre de personnes possible, autrement les réserves s'épuiseraient rapidement. Cette opinion est d'ailleurs partagée par nombre de médecins ainsi que par les autorités de nos hôpitaux", affirme le représentant de l'Association.

"Il faut que lorsqu'on retire le sang pour venir en aide à un accidenté, une quantité équivalente de même classe puisse être immédiatement déposée dans la réserve afin de parer à toute éventualité".

Secrets de ménagère, Trésors du foyer

LE MENU D'UN COUPLE et le rationnement



DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
Rôt de boeuf	Boeuf froid	Oeufs à la florentine	Ragoût de boeuf	Rognon ou foie braisé	Poisson	Mets spécial aux poissons
Groupe C	Restes	Non rationnés	Restes	Non rationné	Non rationné	Restes
4 livres 2 coupes						

On ne peut choisir mieux qu'un rôti de boeuf pour dimanche. Si l'on sait bien dépêcher, on pourra s'occuper pour que la portion de la semaine suffise à la préparation d'un couple d'autres dîners, et même à l'un d'eux, on pourra avoir un lavé ou deux. Lundi, quel de plus appétissant que des pommes de terre à la crème et une salade aux légumes verts pour accompagner la viande froide. Pourquoi pas des oeufs à la florentine le mardi sans viande? On disposera des oeufs bouillis légèrement sur un nid d'épluchés et l'on recouvrira le tout d'une délicieuse sauce au fromage. Mercredi, un succulent rôti aux fraises pulvérisées c'est la saison. Mercredi, les restes du rôti serviront à préparer un chouït atrayant et délicieux accompagné de légumes. Pour économiser la ration, on servira leudi du foie ou du rognon braisé qui ne manquent pas de valeur nutritive. Vendredi, comme toujours, c'est du poisson et on en achètera assez pour employer les restes samedi. On les écrasera et on les mèlera à des oeufs durs, puis on ajoutera ce sauce préparée à la crème et on les servira soit en casserole, soit avec de sa pain rassis qu'il ne faut jamais jeter, et qu'on aura fait griller.

Indéformable Une chose dont vous n'aurez pas à vous préoccuper, au sujet des tissus ou tricots de nylon, c'est le rétrécissement et l'élargissement. Comme les bas, les tissus sont fixés à la vapeur et gardent leurs dimensions premières après avoir été portés et lessivés. Il ne sera donc pas nécessaire, en les repassant, de les étirer ou de leur redonner leur forme première. Le procédé à la vapeur sert également à presser de façon permanente les plis du tissu. Songez seulement aux cols et plastrons ornés de rangs de plis qui demeurent après le lavage, aussi frais que neufs! Finie la corvée du repassage des plis, puisqu'ils ne s'ouvriraient plus.

Retraites à Marie-Réparatrice Au couvent de Marie-Réparatrice, 1025 boul. Mont-Royal, il y aura des retraites fermées pour jeunes filles: 18 au 21 juillet et du 1er au 4 août, prêchées par le R. P. Jules Godin, S.J. En août, du 15 au 18, retraite de vocation; du 20 au 25 août, retraite de 5 jours pour dames et demoiselles; du 26 au 29, pour dames; ces 3 retraites seront prêchées par le R. P. J. M. Blain, C.S.S.R.

Retraites à Béthanie Il y aura à Béthanie, 80 est, rue Laurier, Montréal 14, DO. 8026, des retraites aux dates suivantes: pour jeunes filles, 12 au 14 juillet par le R. P. Pellerin, O. P.; fillettes, 12 à 16 ans, 22 au 25 juillet, par le R. P. Salvator, O.F.M.; jeunes filles, 19 au 21, par le R. P. Parent, C.S.C.; 26 au 29 juillet, 2 au 4 et 9 au 11 août, par le R. P. Caron, C.S.R. Prière de s'inscrire à l'avance. La récollection pour les dames aura lieu mercredi, le 17 juillet; pour les jeunes filles, dimanche, le 21 juillet.

SOURDS Procurez-vous dès maintenant le merveilleux appareil auditif Mono-Pac Beltone 1946-1947 Sans batterie encombrante. UNE SEULE PIÈCE A PORTER. Tonalité ajustable à volonté pour distance et intensité, quel que soit son degré de surdité. Démonstration gratuite aussi à domicile. Brochure "D" sur demande. Autres modèles au choix. Conditions de paiement faciles. RAVOX EARPHONE 1587 St-Denis — HA. 8730 Face au théâtre St-Denis, Montréal.

pour lanches nourrissants vite faits

Une soupe nourrissante

"FEUILLETON DU 'DEVOIR'"

C'EST TOI QUE JE CHERCHAIS...

Roman par CONCORDIA MERREL

Traduit par Th. et E. DE SAINT-SEGOND

56. (Suite)

Bien qu'interrrompu au beau milieu de sa demande en mariage, John, naturellement obéissant, n'hésita pas à se soumettre à la volonté paternelle. Suivi par Mary, il se dirigea aussitôt vers la maison. Les deux jeunes gens pénétrèrent dans le salon: à côté à la cheminée, Mr Bent père était flanqué du frère barbu, dans une attitude attentive; au fond de la pièce, le dos tourné, Deborah se tenait devant une fenêtre... Quand la porte s'ouvrit, elle se retourna et ses beaux yeux prirent une expression implorante en regardant miss Brown. Mrs Bent et la tante Jehanne occupaient leur place habituelle.

locuteur bien en face et répondit: — Oui. Toutes les personnes présentes sursautèrent et John cria, d'une voix méconnaissable: — Mary! — Que faisiez-vous dans cet endroit de perdition? Miss Brown répondit sans hésitation: — Je ne puis vous le dire. — Vous ne pouvez pas expliquer la raison de votre présence dans ce repaire? répéta Mr Bent, animé d'une sainte fureur. — Non, c'est impossible, confirma fermement miss Brown. Tandis que celle-ci prononçait ces mots, Deborah la contemplait avec gratitude et admiration... mais elle ne trouva pas le courage de la mettre hors de cause. L'inquisiteur poursuivit son interrogatoire: — Dansiez-vous? demanda-t-il. — Non. — Prenez-vous part à un souper ou aviez-vous pris place devant le comptoir du bar? — Non. — Alors, Marv, intervint John,

EATON

est fermé toute la journée le samedi durant juillet et août

HEURES D'AFFAIRES DU LUNDI AU VENDREDI

9 h. 30 à 5 h. 30

VOYEZ NOS AUBAINES DU LUNDI DANS LES JOURNAUX DE SAMEDI

T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

principaux services de la Brigade", a déclaré un porte-parole de l'Ambulance Saint-Jean, ajoutant que ce service s'étendra bientôt à toute la province. "Certains sont sous l'impression qu'avec la création de réserves de sang, la classification ou groupement du sang devient de ce fait inutile. C'est une erreur car ces deux services sont complètement distincts l'un de l'autre. C'est dire qu'il ne faut pas cesser de continuer à classer le sang du plus grand nombre de personnes possible, autrement les réserves s'épuiseraient rapidement. Cette opinion est d'ailleurs partagée par nombre de médecins ainsi que par les autorités de nos hôpitaux", affirme le représentant de l'Association. "Il faut que lorsqu'on retire le sang pour venir en aide à un accidenté, une quantité équivalente de même classe puisse être immédiatement déposée dans la réserve afin de parer à toute éventualité".

VOILA LA REPONSE QUI A VALU A MADAME J. C. BRIEN

3682, rue Saint-Denis — Montréal

LE GRAND PRIX FINAL DE NOTRE CONCOURS D'ENTREPOSAGE 1946

Soit un manteau de Seal Hudson, un manteau de Rat musqué ou un boléro de Renard Argenté, à son choix.

C'est d'un accord unanime que la réponse de Madame J.-C. Brien a été choisie comme la meilleure par les juges du concours:

Les représentants de la presse

FRANÇOIS DESJARDINS, président.

DESJARDINS

LES GRANDS SPECIALISTES EN FOURRURES

1170, rue SAINT DENIS



Vendredi, 12 juillet 1946

Programmes spéciaux
CBM, 4 h. 18 p.m. Mlle Cécile Chabot, chanteuse, sera l'hôte de Radio-Canada...

Sommaire des postes locaux

Table with columns for radio stations (CBF-690, CKAC-730, etc.) and their respective programs.

Samedi, 13 juillet 1946

Programmes spéciaux
CBF, 10 h. a.m. Le Coin des Jeunes, en compagnie de Radio-Canada...

Sommaire des postes locaux

Table with columns for radio stations and their programs for Saturday.

Horaires des spectacles

ST-DENIS: Le Mystère de Saint-Val, 12 h. 10, 3 h. 20, 6 h. 30, 9 h. 30.
CINEMA DE PARIS: La Fille du Puisatier, 12 h. 2, 5 h. 30, 8 h. 30.

AU FESTIVAL DES FANFARES



LEONA MAY SMITH, cornetiste de réputation internationale, sera en vedette dimanche soir prochain...

La gazette artistique

Cinéma
SAINT-DENIS: Le mystère de Saint-Val avec Fernandel et Pierre Renoir.
CINEMA DE PARIS: La Fille du puisatier avec Raimu et Fernandel.

Au Palais

"The Postman Always Rings Twice", ce mélodrame de James M. Cain sur deux personnes qui sont poussées à un choix désespéré par le besoin d'éliminer un obstacle à leur amour...

Dans nos cinémas cette semaine

A l'Orpheum: Le film dialogué français qui prendra l'affiche vendredi au cinéma Orpheum est "Yankee Doodle Dandy" avec James Cagney, Joan Leslie, Walter Huston et Richard Whorf.

Au Loew's

Au Loew's met à l'affiche, cette semaine, "Ziegfeld Folies of 1946". Metro pour cette production a rassemblé une production de première grandeur...

Au Saint-Denis

"La Femme que j'ai le plus aimé" qui prendra l'affiche samedi au Saint-Denis. Les vedettes sont si nombreuses qu'il faut les nommer dans l'ordre alphabétique...

Au Capitol

Mettant en vedette Ida Lupino, Paul Henreid, Olivia de Havilland et Sydney Greenstreet, le film de Warner Bros. "Devotion", nous raconte le drame poignant de deux sœurs en amour avec le même homme...

Cinq documentaires de l'Office nat. du Film

Au cours de ces longues heures d'oubli de soi, de la réalité immédiate que constituent les scènes de cinéma, c'est toujours avec joie que l'on assiste à la projection d'un documentaire de l'Office national du Film...

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

ceux qui veulent voir de grands artistes dans leur "numéro" personnel. Le second film à l'affiche sera "Ceux du rivage" qui met en vedette Blanchette Brunoy, Charpin, Clariond, Line Noro, Michel Vitold, Raymond Bussièrre et Charles Le Montier...

Au festival des Fanfares dimanche

Au Stade des Royaux, dimanche soir prochain, après la parade-revue de 40 fanfares et l'ensemble massif de 2,000 instrumentistes, le brillant ténor canadien-français Jacques Gérard se fera entendre...



ST-DENIS A L'AFFICHE



AIME CLARIOND AU SAINT-DENIS



Blanchette Brunoy et Aimé Clariond, dans le film inédit "Ceux du rivage" dès samedi à l'écran du Saint-Denis.

LES SOEURS BRONTE



Une scène du film "Devotion", vie romancée des sœurs Brontë, qui, toutes trois, furent des écrivains britanniques célèbres. Ce film est à l'affiche du Capitol.

JAMAIS depuis CARUSO . . .

un artiste ne fut plus attendu que cet incomparable ténor français connu dans le monde entier par l'opéra, la radio, ses disques et le cinéma.

Advertisement for Georges Thill, premier ténor Opéra de Paris, featuring his name in large stylized letters and details about his performance at the Stadium.

rande foule attendue au Festival des fanfares

Plus de 200 musiciens et quelque 4,000 autres personnes venant de toutes les parties de la province attendus à Montréal en fin de semaine pour assister au 16e festival annuel de l'Association des fanfares de la province de Québec...

Festival de la Saint-Jean Baptiste de Montréal

Dimanche, le 21 courant, le régional de l'Est de la société Saint-Jean-Baptiste organise son premier grand festival au parc Dupré, pour toutes les sections du régional avec les concours des O.T.J. paroissiales.

Au Cinéma de Paris

Pour remplacer à l'affiche du Cinéma de Paris le succès de Marcel Pagnol, "La Fille du Puisatier", la direction a choisi le film "Jean Valjean", soit la première époque de la grande production française "Les Misérables" de Victor Hugo.

Ton irrégulier et transactions modérées sur nos marchés

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 52,661 actions et de 84,190 actions minières, en comparaison de 64,312 actions et de 152,492 actions minières mercredi dernier.

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Cotes à la fermeture des cours le 11 juillet' and 'Cotes à la fermeture des cours le 12 juillet'.

Reflets de la Bourse

La liste mobilière américaine a de nouveau affiché un ton irrégulier aujourd'hui durant la première partie de la séance et les transactions furent peu considérables.

Choses et autres

D'après "L'Agriculture à l'étranger", le production mondiale des principales récoltes de grains a été d'environ 15 p.c. de moins en 1945 que pendant la période quinquennale 1935-39.

Les établissements canadiens engagés exclusivement ou principalement dans la fabrication de boîtes, paniers, caisses et autres récipients semblables sont au nombre de 165 en 1944 comparativement à 164 l'année précédente.

LE CURB DE MONTREAL

Table of stock market data for the Montreal Curb, including columns for 'Cotes à la fermeture des cours le 11 juillet' and 'Cotes à la fermeture des cours le 12 juillet'.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for the Toronto Stock Exchange, including columns for 'Cotes à la fermeture des cours le 12 juillet'.

Westville Mines Limited a notifié le Curb de Montreal que le paiement qui était dû le 1er juillet 1946, sur 250,000 actions de capital, à 15 cents par action, sous un accord optionnel avec Owen Investors Ltd., a subi une extension de trois mois, et tous les autres paiements ont également subi un délai.

M. W. D. Latimer qui fut récemment élu membre du Curb de Montreal, a notifié le marché local qu'il aura encore ses bureaux d'affaires à Montreal, soit au numéro 610 ouest, rue St-Jacques.

The Bell Telephone Co. of Canada ont notifié la Bourse de Montreal qu'ils avaient enregistré 568 actions additionnelles de capital, sur le plan du stock des employés, daté du 1er mai 1922. Le total des actions est donc de 870,253, à partir du 10 juillet.

Table titled 'Hors-liste' listing various stocks and their prices.

Cours des huiles

Table of oil prices, including columns for 'Fourni par Clifton & Cross 2nd Co. Québec, Limited' and 'Offre Dem.'.

Portneuf paroisie a vendu à prime

La paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf a vendu \$37,500 d'obligations à 3%, séries 20 ans, à 100.28.

La paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf, comté de Portneuf, a vendu à la prime sa première émission d'obligations sur le marché. Les \$37,500 de titres à 3 p.c., séries vingt ans, furent adjugés à la Banque Canadienne Nationale au prix de 100.28.

Les obligations portent la date du 1er octobre 1945 et elles peuvent être rachetées par anticipation. L'emprunt est contracté pour l'installation d'un système de protection contre l'incendie dans la municipalité.

Bourse de Montreal

Montreal, 12 (C.P.) — L'ouverture calme des cours ce matin en place locale, les variations ont été peu prononcées et la tendance se maintenait irrégulière.

Les papeteries montraient de la fermeté à la suite de la nouvelle hausse de \$6.80 la tonne au Canada et aux Etats-Unis.

Bourse de Toronto

Toronto, 12 (C.P.) — Les transactions étaient modérées ce matin sur le marché de Toronto, toutefois la tendance paraissait être ferme.

Rapport sur les récoltes

Selon le rapport télégraphique sur les récoltes de la Banque de Montreal, les conditions se sont améliorées au cours de ces derniers jours, particulièrement en Alberta, toutefois il faudrait encore de la pluie un peu partout dans les Provinces des Prairies.



M. W. W. Foot, gérant général de The Economic Mutual Fire Insurance Company qui a été élu récemment président de The Independent Fire Insurance Conference.

Portneuf paroisie a vendu à prime

La paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf, comté de Portneuf, a vendu à la prime sa première émission d'obligations sur le marché. Les \$37,500 de titres à 3 p.c., séries vingt ans, furent adjugés à la Banque Canadienne Nationale au prix de 100.28.

Une autre soumission seulement avait été envoyée pour les Notre-Dame-de-Portneuf et elle venait de la maison Oscar Dubé et Cie Inc., au prix de 100.08. L'adjudication a été faite à la Banque Canadienne Nationale, le plus haut soumissionnaire.

Les obligations portent la date du 1er octobre 1945 et elles peuvent être rachetées par anticipation. L'emprunt est contracté pour l'installation d'un système de protection contre l'incendie dans la municipalité.

Bourse de Montreal

Montreal, 12 (C.P.) — L'ouverture calme des cours ce matin en place locale, les variations ont été peu prononcées et la tendance se maintenait irrégulière.

Les papeteries montraient de la fermeté à la suite de la nouvelle hausse de \$6.80 la tonne au Canada et aux Etats-Unis.

Bourse de Toronto

Toronto, 12 (C.P.) — Les transactions étaient modérées ce matin sur le marché de Toronto, toutefois la tendance paraissait être ferme.

Rapport sur les récoltes

Selon le rapport télégraphique sur les récoltes de la Banque de Montreal, les conditions se sont améliorées au cours de ces derniers jours, particulièrement en Alberta, toutefois il faudrait encore de la pluie un peu partout dans les Provinces des Prairies.

Information agricole

La Coopérative fédérée de Québec fournit les cotations suivantes sur ses marchés:

Table of agricultural prices for various products like wool, butter, and cheese.

LES VOLAILLES

Les arrivages sont assez abondants. La demande est bonne et les prix sont stationnaires.

LES VOLAILLES ABATTUES

Les arrivages sont assez abondants. La demande est bonne et les prix sont stationnaires.

COMPTABLES

Advertisement for J.-B. Belanger, a chartered accountant.

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Co

Advertisement for Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Co, chartered accountants.

P.-A. GAGNON & CIE

Advertisement for P.-A. Gagnon & Cie, chartered accountants.

Hurtubise & Richard

Advertisement for Hurtubise & Richard, chartered accountants.

Lucien VIAU, C.P.A.

Advertisement for Lucien Viau, chartered accountant.

de Varennes & Vézina

Advertisement for de Varennes & Vézina, chartered accountants.

Advertisement for 'Cartes professionnelles' (Professional Cards).

Advertisement for 'BREVETS D'INVENTION' (Patents).

Advertisement for 'BREVETS D'INVENTION' (Patents).

Advertisement for 'BREVETS D'INVENTION' (Patents).

Advertisement for 'BREVETS D'INVENTION' (Patents).

Advertisement for 'BREVETS D'INVENTION' (Patents).

Advertisement for 'BREVETS D'INVENTION' (Patents).

Advertisement for 'BREVETS D'INVENTION' (Patents).

Advertisement for 'BREVETS D'INVENTION' (Patents).

Advertisement for 'BREVETS D'INVENTION' (Patents).

Advertisement for 'BREVETS D'INVENTION' (Patents).

Advertisement for 'BREVETS D'INVENTION' (Patents).

Advertisement for 'BREVETS D'INVENTION' (Patents).

Advertisement for 'BREVETS D'INVENTION' (Patents).

Advertisement for 'BREVETS D'INVENTION' (Patents).

Advertisement for 'BREVETS D'INVENTION' (Patents).

Advertisement for 'BREVETS D'INVENTION' (Patents).

Advertisement for 'BREVETS D'INVENTION' (Patents).

Advertisement for 'BREVETS D'INVENTION' (Patents).

Advertisement for 'SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE' (Administration and Fiduciary Society).

Advertisement for 'L'exécuteur testamentaire un autre vous-même' (The executor of your will is another you).

Advertisement for 'Compagnie d'Assurance sur la Vie' (Life Insurance Company).

L'Ouest et ses merveilles

Le voyage des Canadiens français dans l'Ouest, aux congrès de notre à Winnipeg, Regina et Edmonton, se continue sous d'heureux auspices, grâce aux excellents services de nos amis de l'Est du Pacifique Canadien et à la généreuse hospitalité des Canadiens de l'Ouest qui sont toujours, comme le dit la chanson, polis, galants, hospitaliers.

Le congrès de l'Association canadienne-française du Manitoba, à St-Boniface, la semaine dernière, fut un succès sur toute la ligne. Les Manitobains sont restés français, sans cesser pour cela d'être des Canadiens dont la patrie s'étend de l'Atlantique au Pacifique, et la visite de leurs frères de l'Est leur fait aimer davantage leur pays, aux panoramas si grandioses et aux richesses naturelles si variées. En effet, c'est en parcourant les vertes prairies de l'Ouest, emsemencées d'un blé qui lève si généreusement, que l'on comprend que l'Ouest est bien le grenier du monde et que son sol riche constitue un trésor dont on a tout droit d'être fiers.

Après le banquet de clôture, il y eut un programme radiophonique, au poste de radio français de St-Boniface, auquel prirent part les délégués de l'Est. Ces derniers ont lancé à leurs frères un message d'encouragement en leur disant de rester ce qu'ils sont, en leur conseillant de lutter pour l'émancipation de leur patrie dans le domaine de la conquête économique.

Grâce à la générosité de leurs hôtes, les délégués ont pu visiter en automobile les paroisses canadiennes-françaises de la vallée de la Rivière Rouge, de Saint-Boniface à la frontière américaine: Saint-Norbert, Saint-Pierre, Sainte-Agathe, Saint-Jean, Letellier et plusieurs autres, paroisses prospères, typiquement canadiennes-françaises, avec leurs maisonnettes à style canadien et leurs clochers.

Quand on visite l'Ouest une première fois, et c'est le cas de la plupart des délégués, on ne peut s'empêcher de songer au courage et à la clairvoyance des pionniers de la construction des chemins de fer dans l'Ouest qui, par l'amplitude de leur entreprise, ont permis l'exploitation de ces terres prairiales qui constituent aujourd'hui l'un des greniers du monde. Sans l'aide de ces pionniers, nous aurions connu beaucoup plus tard l'immense richesse de l'Ouest et le Canada ne connaîtrait pas aujourd'hui la prospérité dont il jouit.

Le Pacifique Canadien se glorifie à juste titre d'avoir le premier établi un service de transport ferroviaire transcontinental au Canada et les fermiers lui en savent gré, car ils reconnaissent que c'est au transport ferroviaire qu'ils doivent d'avoir été capables d'exploiter les immenses ressources des provinces des prairies.

Visite de M. H.-R. Doane au club Kiwanis

Plusieurs membres du club Kiwanis-St-Laurent se sont rendus, mercredi, au déjeuner hebdomadaire de cette association afin d'y saluer le passage à Montréal du gouverneur Harvey-R. Doane, du district de l'est, à l'occasion de sa visite annuelle.

Avant la présentation du visiteur, M. Gustave LeDroit, qui présidait, a fait part aux membres de dons que vient de faire le club: don de \$1,000 à la colonie Sainte-Jeanne-d'Arc, pour fillettes; 250 à l'Orphelinat Catholique; \$250 à l'Orphelinat de Chambly, et \$100 aux sinistrés de Windsor.

M. Roumald Bourque a présenté le conférencier, M. Doane, ancien président du Kiwanis de Halifax et gouverneur pour cette année. Celui-ci a dit son plaisir d'être à Montréal et de constater les magnifiques activités du club; il le félicite de fêter cette année ses vingt ans d'existence. Il émet ensuite certaines suggestions pour activer encore plus le club et il disserte sur les dix principaux points qui forment le programme kiwanien, entre autres aider à la réhabilitation, promouvoir la bonne entente et la compréhension, aider la jeunesse, aider les vétérans de retour, développer nos ressources naturelles et travailler à une unité nationale.

M. Doane fut remercié par le kiwanien J.-Théo. Legault.

Cartes professionnelles

MEDECIN

Electricité médicale Rayons X

Dr Maxime Brisebois

L.G.M.C. F.R.C.S.C.

De la Faculté de Médecine de Paris

Maladies rénitales, endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires

Montreal 3252 816 Sherbrooke est

AVOCATS

Notaire Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.

VANIER & VANIER

AVOCATS

91 ouest, rue Saint-Jacques

Tél. Harbour 2843

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

HA. 6844

J.-A. MESSIER, O.D.

OPTOMETRISTE

Spécialité: Examen de la vue — Ajustement de verres de contact

PHANUF & MESSIER

1767 Saint-Denis — Montréal

Examen des yeux

Réparation de lunettes

Services optiques

Léo-Paul TROTTIER, O.D.

OPTOMETRISTE et OPTICIEN

1658 est. av. Mont-Royal — FR. 1658

Chez les Clercs de Saint-Viateur

Belles fêtes de famille à Rigaud et à Joliette pour souligner le 15e anniversaire de la fondation de leurs missions en Mandchourie

A l'occasion de leur réunion pédagogique annuelle du collège Bourget de Rigaud et au Séminaire de Joliette, les Clercs de Saint-Viateur ont tenu de solennelles assemblées pour commémorer le 15e anniversaire de leurs fondations missionnaires en Mandchourie.

Samedi soir, le 6 juillet, dans la salle académique du Collège Bourget, en présence de quelque 300 religieux et novices de la Province de Montréal, le R. Père Louis-Philippe Esfard, C.S.V., supérieur de la province de Montréal, souhaita la bienvenue aux supérieurs provinciaux des provinces sœurs de Joliette et de Chicago, présents les hommages de la province aux missionnaires actuellement en congé au pays et aux RR. PP. Joseph Latour et John-P. O'Mahoney, anciens provinciaux de Montréal et de Chicago respectivement, sous qui furent fondées les missions victoriniennes de Mandchourie. Il fit également l'éloge du Père Michel Cadieux, qui célébrait ses noces d'or sacerdotales, et du Père F.-X. Forest, dont on a souligné, en plusieurs circonstances au cours de l'année les 50 ans de professorat.

Quand les deux jubilaires eurent remercié leur provincial de ses bons souhaits et leur communauté d'avoir fait de leur fête un événement au cours de ce dernier demi-siècle de sacerdoce ou d'enseignement, le Père J.-E. Crevier, C.S.V., fondateur en Mandchourie, présenta les hommages des missionnaires aux provinciaux canadiens anciens et actuels et le Père A.-L. Morin, C.S.V., joignit sa voix à celle du P. Crevier pour remercier au nom de ses frères missionnaires les provinciaux de la province américaine de Chicago.

Le R. P. Sylvestre, supérieur de la province de Joliette, prit la parole pour féliciter les missionnaires de leurs merveilleux travaux en Orient et leur dire l'admiration de tous les confrères du Canada et des États-Unis pour l'empressement et le zèle qu'ils ont déployés dans les œuvres missionnaires de la communauté. Au nom des provinciaux du Canada, le R. P. Joseph Latour remercia les missionnaires des bons sentiments exprimés à l'endroit de leurs supérieurs et rappela que c'est toute la communauté qui a droit aux remerciements des missionnaires parce que c'est toute la communauté qui a travaillé à soutenir les missions et qui a pris dans ses rangs ceux qui sont allés se dévouer en Chine. Au nom des provinciaux américains, le R. P. John-P. O'Mahoney, ancien supérieur de la province de Chicago, parla en termes à peu près identiques.

Le Frère André Paquette, C.S.V., missionnaire en congé, exprima ensuite l'admiration de tous les missionnaires rentrés au pays depuis le début de la guerre, leur admiration pour ceux qui sont restés au poste après la cessation des hostilités et qui continuent de faire marcher les œuvres en Mandchourie.

Pour terminer cette belle soirée, le R. P. Richard J. French, C.S.V., supérieur actuel de la province de Chicago, tira les leçons qui se dégagent de cette belle fête. Il attribua le succès des missions mandchouises à la grâce de Dieu, puis à l'esprit de foi des supérieurs et au zèle des religieux, enfin à l'admirable esprit de coopération qui existe entre les provinces. Ce qu'une seule province aurait éprouvé quelque difficulté à accomplir, les trois réunies l'ont réussi. Comme l'avenir apparaît comme rempli de promesse, il faut, insista l'orateur, que les trois provinces de l'Amérique du Nord, Montréal, Joliette, Chicago, continuent de travailler la main dans la main pour pousser jusqu'à son plus complet épanouissement cette entreprise si chère au cœur de Dieu et à celui de son Vicaire sur la terre. Un autre facteur de succès mis en évidence par l'orateur, ce fut la détermination des supérieurs des trois provinces de ne reculer devant aucun sacrifice pour assurer le succès des missions victoriniennes de Chine.

Dimanche matin, dans la chapelle de Rigaud, le R. P. Provincial de Chicago chantait la messe solennelle d'actions de grâces pour ces 15 ans de fructueux apostolat en Orient, pour les cinquante ans de sacerdoce du Père Cadieu, les 50 ans de professorat du Père Forest, les 50 ans de vie religieuse du Père O'Mahoney et ses propres 25 ans de sacerdoce. Le sermon de circonstance fut prononcé par le Père Armand-J. Morin, des Missions Saint-Viateur, qui, prenant pour texte cette parole du symbole des Apôtres: "Je crois à la communion des saints", montra comment les mérites accumulés des prêtres de l'Institut symbolisés par le jubilé du P. Cadieux, des professeurs de la communauté, symbolisés par le jubilé du P. Forest, doublés par l'émission des vœux de religion, symbolisés par le jubilé du P. O'Mahoney, avaient obtenu de Dieu toutes les bénédictions de choix déversées par Dieu sur les œuvres missionnaires de la communauté.

Lundi soir, le 8 juillet, la scène triomphale qui avait eu lieu à Bourget samedi fut reproduite au Séminaire de Joliette en présence des Clercs de Saint-Viateur de la province de ce nom. Cette fois on souligna d'une façon spéciale les 60 années de vie religieuse du Frère Zolite Poupard, dont le supérieur provincial, le R. P. Sylvestre, fit un brillant éloge.

Les missionnaires suivants, tous Clercs de Saint-Viateur, participèrent à cette belle manifestation tant à Rigaud qu'à Joliette: Du départ de 1931: P. J.-E. Crevier, F. Gustave Pineault; du départ de 1935: FF. Georges Coulombe, Réal Bissonnette; du départ de 1934: FF. André Paquette, Emile Bourgault; du départ de 1935: F. Réal Pélouquin; du départ de 1936: P. Armand-J. Morin; du départ de 1937: FF. Napoléon Plante, Geo-Henri Aubin; du départ de 1938: F. Jean-Marie Fournier; du départ de 1940: F. Alfred-T. Pion.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Au séminaire de Nicolet

Conventum des finissants de 1930-1931

Nicolet, 12 (Spécial au Devoir) — L'Alma Mater recevait au début de juin avec sa bienveillance traditionnelle les Rhetoriciens de l'année 1930-31. Le dimanche, 2 juin, dans la soirée, M. le chanoine Robert Charland, supérieur, ainsi que les anciens professeurs souhaitaient la bienvenue à ce groupe d'anciens au nombre imposant de trente-six.

Le lendemain matin, la messe de communauté était célébrée par l'abbé J.-M. Martel, président de la classe. Neuf prêtres séculiers et trois religieux disaient en même temps la messe aux autels latéraux, tandis que les confrères laïques exécutaient à l'orgue un programme de chant identique à ceux que l'on chantait il y a quinze ans. A 9 heures, M. l'abbé Roméo Gagnon, ancien professeur des Etoi, directeur actuel des élèves, présenta les anciens aux contemporains. Me P.-E. Ally, avocat, le remercia et établit les premiers contacts entre anciens et élèves actuels en rappelant avec humour quelques anecdotes.

Au dîner, les autorités du séminaire servaient un magnifique banquet aux anciens. Au début, M. le Supérieur souhaita la bienvenue au nom du corps professoral du Séminaire. Le Rvd Père G. Hébert, S.J., remercia avec la sagacité d'esprit qui lui est caractéristique. Lundi soir, à la Salle académique, c'était soirée de famille pendant laquelle conventis et élèves actuels exécutaient un programme varié. M. le Supérieur fit l'éloge des Rhetoriciens de 1930-31. M. Eloi Guillemette, agronome, le remercia et donna des conseils fort pratiques à la gent écologiste. M. l'abbé J.-M. Martel dit le mot de la fin en remerciant cordialement les autorités du Séminaire de leur chaud accueil. Il rappela le souvenir ému des anciens professeurs et confrères défunts de même que celui de nos missionnaires. M. l'abbé M. Desfossez agissait comme maître de cérémonie.

Le même soir, selon la tradition, les conventis se choisissaient un nouveau comité ainsi composé: Président: Me P.-E. Ally, avocat, Sorel; vice-président, l'abbé G.-E. Picard, assistant-aumônier à l'Orphelinat-Hôpital du Christ-Roi de Nicolet. Secrétaire, l'abbé M. Desfossez, professeur au Séminaire. Le lendemain, il y avait dîner de famille au Chalet Plessis, propriété du Séminaire.

Etaient présents à ce conventum P.-E. Ally, avocat, Sorel; Pierre Arpin, agent d'assurance, St-Hyacinthe; H. Beauchemin, de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C., Montréal; P. Boëduc, avocat, Victoriaville; M. Côté, vicaire, Princeville; P.-E. Côté, professeur au Séminaire; J.-A. Chapoy, dentiste, Plessisville; E. Chênevert, marchand dans la chaussure, Saint-Pie-de-Bagot; N. H. Courchesne, vicaire, Saint-Joseph de Drummondville; G. Courtois, gérant de manufacture, Victoriaville; E. Descoteaux, vicaire, St-David; M. Desfossez, professeur au Séminaire; E. Dion, avocat de la Couronne, New-Carlisle, Gaspésie; I. Dufresne, de la Faculté de Médecine, Montréal; R. Duguay, employé des Postes, Drummondville; G. Hébert, S.J., professeur au Collège Brébeuf, Montréal; L. Lafontaine, O.M.L., professeur à l'École d'Agriculture de Ville-Marie, Tém.; L. Laineville, cultivateur et gérant de coopérative, Ste-Georgette; N. Lavigne, vicaire, St-Simon de Drummondville; P.-E. Leblanc, cultivateur, Saint-Grégoire; B. Lebel, agronome, secrétaire de la classe, Saint-Félix de Kingsley; E. Lemaire, cultivateur, Drummondville; G. Lemire, O.P., vicaire, Notre-Dame de Grâce, Montréal; R. Marcoux, représentant de la General Electric, St-Joseph de Drummondville; J.-M. Martel, président de la classe, professeur à l'École d'Agriculture de Nicolet; A. Nadeau, avocat, Sherbrooke; L. Normand, agent d'assurance, Nicolet; J.-P. Papi, voyageur de commerce, Drummondville; G.-E. Picard, ass.-aumônier, Hôpital du Christ-Roi, Nicolet; J.-P. Proulx, cultivateur, Nicolet; J.-P. Rousseau, marchand, Nicolet; J. Roy, marchand, Ste-Perpétue; A. Traversy, vicaire, Ste-Thérèse de Drummondville; R. Veilleux, dentiste, Nicolet.

Mentionnons nos valeureux missionnaires: G. Campagna, P.M.E., vice-président de la classe, Philippines; R. Dionne, P.B., Afrique; P. Guay, prêtre, Iles Hawaï; G. Sylvain, O.M.L., Afrique; R. Grenier, avocat-journaliste, brillant missionnaire de la pensée canadienne-française, Paris.

Les Rhetoriciens de 1930-31 ont payé leur tribut à la récente guerre. Deux d'entre eux sont tombés au champ d'honneur: F.-E. Gauthier, aumônier militaire, ex-professeur au Séminaire de Mont-Laurier, décédé dans un accident d'aviation à Terre-Neuve, et A. Champoux, décédé outre-mer.

Téléphones dans les voitures de la police

Me Fernand Dufresne, directeur de la police municipale, vient de soumettre au comité exécutif un projet destiné à moderniser le système de communications entre les voitures de la radio-patrouille et la sûreté municipale. Il s'agit d'équiper les voitures de téléphones au moyen desquels les agents communiqueront avec leurs chefs. Chacun de ces appareils téléphoniques, qui opéreront par bandes de fréquences modifiées, sera relié au réseau de l'édifice central de la compagnie Bell situé rue de la Côte Beaver Hall. Cette innovation fera du corps policier de la métropole l'un des mieux équipés du continent.

Le système téléphonique projeté aura comme avantage de permettre l'échange de conversations privées entre les occupants d'une voiture et leurs supérieurs. Le secret des entretiens sera, de cette façon, sauvegardé; les messages ne seront plus captés par des appareils de radio privés, comme la chose se produit avec le système actuel. La désuétude de ce système s'est fait sentir à plusieurs reprises au cours des derniers mois, particulièrement durant cette période de chasse à l'homme qui a abouti à la capture des voleurs Lévesque et Brunet.

Cadets de l'air à l'entraînement

Ottawa, 11 (D.N.C.) — D'ici à la fin d'août, plus de 7,000 cadets de l'air feront de l'entraînement à des stations du C.A.R.C. à travers tout le Canada. Les premiers groupes, garçons tous âgés de 15 à 18 ans, sont déjà arrivés aux camps où ils séjourneront durant 2 semaines. Les autres groupes suivront à intervalles réguliers jusqu'au 17 août.

Durant l'entraînement, les cadets se mêleront aux membres du C.A.R.C. et pourront utiliser le matériel et l'équipement moderne du corps d'aviation. Ils seront, au point de vue de la surveillance et de la discipline, sous autorité d'officiers de cadets du C.A.R.C. et de leurs propres sous-officiers. Des officiers de liaison du C.A.R.C. seront également présents. Dans la mesure où l'on disposera d'avions d'entraînement, les cadets bénéficieront d'envolées, en vue de se familiariser avec la manoeuvre aérienne, bien que presque tout l'entraînement doit être au sol.

Durant leur séjour aux camps d'été, les cadets effectueront les tiers des 141 heures d'entraînement imposées à toute escadrille de cadets de l'air. Ils aborderont l'étude des matières suivantes: navigation aérienne, météorologie, moteur d'aviation et T.S.F. De plus, ils prendront part à des jeux et à des marches organisées. A leur arrivée aux camps, les garçons subiront un examen médical, examen effectué par des médecins du C.A.R.C. Il va sans dire que les frais de transport à l'aller et au retour seront prévus. On leur fournira également l'équipement d'été du C.A.R.C. pendant leur séjour.

Disette de ciment à Québec

Québec, 12 (D.N.C.) — Une barge est entrée dans le havre de Québec hier, avec une forte cargaison de sacs de ciment qui seront distribués aux marchands locaux. C'est là une mesure que la compagnie Canada Cement a prise pour pouvoir résoudre la disette de ciment dans la ville de Québec.

Dans un message transmis au maire Borne, la compagnie dit qu'elle fera l'impossible pour approvisionner la ville et les marchands locaux.

Le transport par les services aériens

Ottawa, 12 (D.N.C.) — Durant le mois d'avril, les services aériens domestiques du Canada ont transporté 44,500 passagers, 500 tonnes de marchandises, 373,000 livres de courrier et ils ont parcouru 1,705,000 milles, selon les chiffres provisoires dressés par la Commission des Transport Aériens en collaboration avec le bureau fédéral de la statistique. C'est ce qu'a annoncé le ministère de la reconstruction et des approvisionnement.

Par comparaison avec le rapport de mars, soit 45,000 passagers, 1,000 tonnes de marchandises, 431,000 livres de courrier, et un parcours de 1,873,000 milles, des diminutions minimes ont été enregistrées dans le domaine de l'exploitation des services aériens domestiques.

Les revenus d'exploitation pour le mois d'avril se totalisent à \$1,571,000 une diminution de 7 pour cent en comparaison avec les dépenses d'exploitation ont diminué de 6 pour cent soit \$1,648,000 en mars et \$1,554,000 en avril.

Les revenus nets d'exploitation pour le mois atteignent environ \$17,000 tandis que ceux de mars étaient de \$39,000.

Une diminution de 1,500 heures de vol payées a été enregistrée durant le mois d'avril, le rapport d'avril indiquant 11,500 milles contre 13,000 milles en mars.

Une chapelle pour ces touristes

Joliette, 12 (D.N.C.) — Les nombreux touristes qui fréquentent les bords du lac Vert et du lac Rouge, situés en la paroisse de St-Alphonse, apprennent, il y a quelque temps, que S. Exc. Mgr J.-A. Papineau leur permettait de construire une chapelle qui leur serait propre.

Les plans avaient été préparés par le R. P. W. Corbeil, C.S.V., du Séminaire de Joliette, et les travaux furent si activement poussés que, dimanche, le 7 juillet, on procédait à la bénédiction de la chapelle nouvelle et on y chantait la première grand-messe.

Cette chapelle est sous le vocable de Notre-Dame de Fatima et aura comme desservant M. l'abbé Paul Valois, professeur au séminaire de Joliette. M. le chanoine O. Bonin, délégué

Pain Aux Raisins

1/2 tasse shortening
1 tasse sucre
2 oeufs, séparés
1/2 c. à thé sel

Sauropoudrer le raisin de soda, ajouter eau. Défaire shortening et sucre en crème. Incorporer jaunes d'oeufs battus, farine et sel blanc. Mélanger, ajouter raisins et eau. Brosser. Cuire dans tige-frite d'oeufs en orig. 1 h. 10 min. Four 350° F.

1/4 tasse farine tamisée
1 livre raisins
1 tasse eau bouillante
1 c. à thé soda à pâte

THE "SALADA"

Servir avec du

par Mgr l'Evêque, donna lecture du décret créant cette desserte et procéda à la bénédiction du nouveau temple devant un délégué de 500 touristes des environs.

La grand-messe fut chantée par M. l'abbé J. Perreault, curé de St-Alphonse, qui prononça aussi le sermon de circonstance.

Après la messe, les assistants se groupèrent autour du perron de la chapelle pour y entendre quelques discours.

M. le Dr D. Massicotte, dentiste de Joliette et un des principaux animateurs du projet de construction, agissait comme maître de cérémonie.

Prirent la parole: Me A. Valois, notaire, M. le curé J. Perreault, sir Mathias Tellier, M. le sénateur C.-E. Ferland et M. Antonio Barrette, ministre du Travail au Parlement de Québec.

Pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré

Pèlerinage (mixte) à Ste-Anne de Beaupré, en chemin de fer, organisé par les Pères du Très Saint Sacrement, samedi, le 27 juillet, 1946.

Départ: Gare Viger: 11 h. p.m., heure avancée.

Départ: Avenue du Parc: 11 h. 15 p.m., heure avancée.

Départ de Ste-Anne pour Québec: 11 h. p.m., heure avancée.

Départ de Québec pour Montréal: 6 h. p.m., heure avancée.

Arrivée à Montréal, Avenue du Parc: 9 h. 45 p.m., heure avancée.

Arrivée à Montréal, Gare Viger: 10 h. p.m., heure avancée.

Billet d'adulte: \$6.00, taxe incluse.

Billet d'enfant: \$3.50, taxe incluse.

Pour tous renseignements, adressez-vous au Parloir, 4450 St-Hubert, FA. 1131, ou à la Librairie Eucharistique, 514 est Mont-Royal, FA. 2757.

La Direction

Les affaires continuent à la "Iron Foundries"

Ottawa, 12 (D.N.C.) — Les actionnaires de la Iron and Steel Foundries Ltd., de Hull, ont obtenu en Cour supérieure, devant le juge H.-A. Fortier, de Hull, la permission de continuer les affaires pendant encore quelque temps.

Une nouvelle publiée hier disait qu'il était question que l'usine ferme ses portes et que les 300 employés soient, par conséquent, sans travail. On croit qu'après cette permission obtenue en Cour ce matin, le nombre de des employés sera diminué mais que l'usine continuera ses activités d'ici quelques temps pour terminer des travaux urgents. Il y aura aujourd'hui une réunion des créanciers. Les syndicats sont MM. Lucien Massé et X. Murray Milne, tous deux comptables agréés.

Si vous êtes un citoyen No 1 vous résoudrez le cas No 1...

Il ne s'agit pas d'être égoïste mais de comprendre qu'une nation ne vaut que ce que valent ses citoyens.

Le bien-être de la nation canadienne ne dépend pas que de ses citoyens éminents, mais bien de chacun de ses 12,000,000 de citoyens.

A l'heure actuelle, ce bien-être est menacé par l'inflation. Déjà, des milliers dans les pays dévastés par la guerre souffrent de ce terrible fléau.

Pour tout citoyen, l'inflation signifie, une diminution de la valeur du dollar: le coût de la vie augmente car les dépenses inutiles font monter le prix des marchandises rares.

La guerre fait toujours surgir le danger d'inflation... seule la prudence du peuple peut y faire échec.

Comment? Surtout par la conservation... en n'achetant que les marchandises assez abondantes et en épargnant jusqu'au jour où le marché offrira en grande quantité les articles actuellement rares.

On aide ainsi à maintenir les prix et à garder au dollar sa valeur réelle.

Si vous êtes un citoyen No 1, vous éviterez donc scrupuleusement d'acheter sur le marché noir, et vous épargnez de l'argent en:

- déposant à votre compte d'épargne;
- achetant des obligations de la Victoire, des certificats et des timbres d'épargne de guerre;
- conservant les valeurs achetées pendant la guerre.

Voilà les principes de la conservation, première condition de la sécurité personnelle et première qualité du citoyen modèle en cette époque où le Canada accomplit la périlleuse transition de la guerre à la paix.

BANQUE DE MONTRÉAL

au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 128 ans.

MA BANQUE

POUR UN MILLION DE CANADIENS

B de M

En Angleterre

Les exportations anglaises dépassent en mai le volume d'avant-guerre

Le Bureau d'Information du Royaume-Uni nous communique les enseignements suivants. Moins de douze mois après la fin des hostilités, le volume mensuel des exportations du Royaume-Uni a dépassé le niveau de 1938 d'au moins 15 p. 100.

les chiffres d'avant-guerre; ceux des machines électriques se sont accrus du tiers. Les exportations de presque tous les genres de marchandises et d'appareils électriques ont dépassé les chiffres d'avant-guerre.

Si l'on prend comme norme 26 jours ouvrables le rythme mensuel des exportations s'est élevé comme suit, depuis le début de l'année: 55, 65, 67, 75 et 82 millions de l. s., respectivement.

La quantité de spiritueux exportés a dépassé le niveau de 1938 pour la première fois depuis la fin de la guerre, de près d'un cinquième.

Les véhicules (10,000,000 de livres ou \$48,287,000) exportés en mai ont supplanté pour la première fois les machines (10 millions et demi de l. s. ou \$46,515,000) en qualité de groupe le plus considérable d'exportations.

Malgré cette statistique satisfaisante de mai, la balance visible, défavorable à la Grande-Bretagne, dépassait les 27 millions de livres (\$119,000) pour le mois, ce qui ne comprend pas le déficit invisible.

Des feux lumineux à Outremont. La ville d'Outremont installera bientôt des feux lumineux de circulation, apprend-on officiellement.

Un des navires canadiens qui participèrent à l'invasion de la Normandie vient d'être vendu au ministre britannique des transports, a-t-on annoncé aujourd'hui.

M. Adrien Robert élu président

Chez les chefs de pompiers et de police

Chicoutimi, 12 (D.N.C.) — L'association des chefs de police et des pompiers de la province de Québec s'est choisie de nouveaux officiers à la clôture de son congrès provincial hier matin à Chicoutimi.

MM. Adrien Robert, de Hull, président; Edouard Paiement, de Pétite-Croix, vice-président; Alide Bellemare, des Trois-Rivières, 2ème vice-président; Aurèle Lemay, inspecteur général de la Commission des liqueurs, 3ème vice-président; Edras Lépine, de Ste-Anne-de-Bellevue, trésorier; Pierre Gatinneau, de Verdun, secrétaire.

Les officiers régionaux sont MM. J.-S. Thibault, de Rouyn; Emile Bond, de Hull; Valmore Lapiere, de Joliette; Frank Pitre, de Lachine; Joseph Morin, de Saint-Jean; Maurice Vincent, de Drummondville; J.-N. Longval, de Shawinigan; W. Bissonnette, investigateur au C.N.R.; Lucien Dassylva, de Kéogami.

Le "Georgic" attendu à Halifax lundi

Lorsque le SS. Georgic, qui fait son premier voyage au Canada, accostera à Halifax, lundi, il aura à son bord 3,512 passagers dont 17 infirmières de la Croix-Rouge canadienne revenant au pays après plusieurs années de service outre-mer.

Parmi les autres passagers qui arriveront à bord du Georgic mentionnons 27 marins canadiens, 1642 soldats, 1392 aviateurs, 93 membres féminins de l'Aviation royale canadienne, 304 épouses et enfants de militaires canadiens, 33 membres du personnel de l'armée britannique et 4 civils.

Navire canadien vendu aux Britanniques

Un des navires canadiens qui participèrent à l'invasion de la Normandie vient d'être vendu au ministre britannique des transports, a-t-on annoncé aujourd'hui.

Vendu de l'endroit où il se trouve présentement, soit Falmouth, en Angleterre, ce vaisseau est l'ainé de trois navires-frères construits pour les chemins de fer nationaux en vue de servir sur le Pacifique.

Grève toujours possible dans les aciéries

La décision d'Ottawa, nommant un régisseur, n'aurait rien changé

(Par la Canadian Press) 12 — L'incertitude règne actuellement dans les aciéries de la province de Québec et ce, en dépit du geste du gouvernement fédéral établissant un régisseur des trois principales aciéries du Canada.

Il y a, présentement, 36,000 grévistes au Canada, la plupart d'entre eux désirent une augmentation de salaire ou une réduction des heures de travail.

Ce geste du gouvernement fédéral a été accueilli assez froidement par les aciéristes de la région.

Les locaux de l'union à Sydney et au Sault Ste-Marie ont décidé d'attendre la décision du comité consultatif national sur le salaire des ouvriers unis de l'acier.

Le ministre du Travail, M. Mitchell, a déclaré au parlement que le gouvernement avait nommé M. F. B. Kilbourn, de Montréal, au poste de régisseur des trois plus importantes aciéries du pays afin de prévenir une grève générale dans cette industrie.

Décoré par la ville de Québec

Québec, 12 (D.N.C.) — M. Maxime Morin, C.R., a été décoré du bouton-insigne "Québec est fier de vous" au cours d'une soirée donnée à l'amphithéâtre de l'école technique par la Ligue de sécurité de la province de Québec.

Une coupe offerte par la maison Up-to-date Shoe Mfg Regd. a été présentée avec mention honorable à M. P. Tremblay, par le colonel Arthur Gaboury, directeur des associations de sécurité et de secours du Québec.

Referendum rejeté à Sherbrooke

Sherbrooke, 12 (D.N.C.) — Par une majorité de 41 en votes et de \$1,235,133 en valeurs, les contribuables de Sherbrooke ont rejeté le vote sur le règlement d'emprunt de \$434,000.

Le referendum a été rejeté par une majorité respectable et il fallait s'y attendre, car les autorités municipales souhaitaient ce résultat du fait que l'emprunt avait pour but d'éviter le paiement de la prime, ce qui était devenu superflu depuis que le dollar américain et le dollar canadien sont devenus au pair en fin de semaine.

En tout, 65 contribuables ont exercé leur droit de vote et ce règlement, 12 se prononçant pour et 53 contre, laissant une majorité contre de 41.

Dans le quartier nord, aucun contribuable n'a voté pour le règlement et c'est dans ce quartier que l'on a trouvé le plus grand nombre de voteurs contre, soit 27.

Résultat d'une souscription

La souscription en faveur de l'Association chorale Saint-Louis de France a donné le résultat suivant: 1er prix, un radio, gagné par le Dr J.-René Dionne; 2e prix, \$5, M. Léon Laliberté; 3e prix, \$5, M. J. Rousseau; 4e prix, \$5, Mlle Gracia Duhamel; 5e prix, \$5, M. Joseph Zehb; 6e prix, \$5, Mlle Irène Lambert.

Courrier de Chicoutimi

Chicoutimi, 12 (D.N.C.) — Les membres de l'Association professionnelle des Industriels, section du Saguenay, sont cordialement invités à se rendre à Roberval le mercredi après-midi, 17 juillet, à 4 h., pour une réunion très importante qui se tiendra à l'Hôtel de ville.

Le dernier rapport annuel de la Commission scolaire d'Arvida, présidée par M. Guillaume Tremblay, démontre que les écoles de la cité de l'Aluminium se sont développées considérablement encore durant l'année écoulée et que les résultats obtenus sont des plus intéressants.

On compte 18 écoles comprenant en tout 103 classes, fréquentées par 2,096 élèves à Arvida. Les instituteurs et institutrices ont un nombre de 135, avec une expérience moyenne de plus de 9 ans dans l'enseignement.

M. l'abbé Lerouge, recteur de l'Université de Caen, en France, est présentement en visite dans notre région. L'hôte de M. le curé Gauthier de Saint-Siméon, il était à Chicoutimi l'invité de M. William Gauthier.

Offices de l'Eglise LE DIMANCHE 14 JUILLET

Solennité extérieure des SS. Apôtres Pierre et Paul, double 1 cl. (rouge). Messe: Nunc scio (au 29 juin), avec Gl. et Cr.; 2e or. du dim. V. seulement; préface des Ap.; dernier Ev. du dim. — Aux II vespères chantées, mém. de saint Henri empereur C. (I Vp. fi et du dim. V. seulement.

S. E. Mgr Antoniutti à Sherbrooke

Sherbrooke, 12 (D.N.C.) — Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, a passé quelques heures à Sherbrooke, et a présidé une cérémonie de prise d'habit à la maison-mère des Petites Soeurs de la Sainte-Famille, à Collingville.

Parmi les membres du clergé présents, on remarquait encore Mgr Auguste Boulet, du collège de Ste-Anne de la Pocatière, président de la Société de colonisation du diocèse de Québec, les RR. PP. Gilles Roy, O.P., curé, et L. Cabana, O.P., MM. les abbés Roméo Lapointe, d'Ascension, Raoul Brunet, curé à St-Joseph de Sherbrooke, Léopold Bégin, du séminaire Saint-Charles, L. Louis Bernier, de Victoriaville, et plusieurs autres.

La cause des postes de radio indépendants

Ottawa, 12 (C.P.) — L'Association canadienne des postes de radio, présentant le cas des postes indépendants devant le comité de la radio aux Communes, a dit hier que les postes indépendants ne réalisent pas d'énormes profits et qu'ils doivent, de toute façon, payer dans leurs réserves pour faire face à leurs dépenses et payer le coût d'achat de nouveau matériel.

M. l'abbé Lerouge, recteur de l'Université de Caen, en France, est présentement en visite dans notre région.

politique générale du Canada dans le domaine de la radiodiffusion. L'Association dit qu'elle favorise le maintien des deux systèmes de radio, soit le réseau national et les postes privés.

Parlant de la position financière des postes indépendants, l'Association dit qu'au cours des deux dernières années, ils ont remporté quelques bénéfices mais ceux-ci ont été réduits par les excès de profits à cause du revenu minime qu'ils ont eu au cours des années prises comme standard.

MM. Talbot et Héon nous représenteront

Ottawa, 12. (D.N.C.) — On a annoncé à Ottawa que M. Antonio Talbot, c.r., ministre de la Voirie dans le cabinet Duplessis, et M. Georges-H. Héon, c.r., député d'Argenteuil au Parlement canadien, représenteront officiellement la province de Québec au grand rassemblement de l'Association des Pionniers du Manitoba qui réunira 12,000 Canadiens français le dimanche, 21 juillet prochain, dans la vallée de l'Assiniboine.

MM. Talbot et Héon, qui sont deux de nos orateurs les plus distingués, parleront du Québec et diront aux Canadiens de l'Ouest les raisons pour lesquelles Québec est autonomiste. M. Talbot parlera spécifiquement de décentralisation, alors que M. Héon a choisi pour sujet: "Québec, nouveau Gibraltar".

SE ROULE BIEN A BON GOÛT! TABAC À CIGARETTES SWEET CAPORAL

pour vous... emplois réguliers et rémunérateurs. Nous vous offrons aujourd'hui une magnifique occasion de vous assurer un emploi stable avec tous les avantages énumérés ci-dessous.

DÉLAIS INÉVITABLES DANS les circonstances. Sans doute êtes-vous portés à croire que l'établissement des communications interurbaines pourrait s'effectuer plus rapidement, et à oublier que—

LA SESSION FEDERALE

MM. Lionel Bertrand et Marcel Boivin réclament un drapeau vraiment canadien

Le débat sur le budget se poursuit toujours aux Communes — Début du député de Shefford — L'amnistie aux déserteurs

Ottawa, 12 (D.N.C.) — Le débat sur le budget s'est encore prolongé toute la journée d'hier. M. Lionel Bertrand, député libéral de Terrebonne, et M. Marcel Boivin, député libéral de Shefford, ont profité de la circonstance pour se prononcer sur la question du drapeau. M. Bertrand a été particulièrement catégorique lorsqu'il a réclame un drapeau essentiellement canadien, un drapeau qui n'emprunte rien à aucun autre drapeau. M. Marcel Boivin a fait ses débutés à la Chambre des communes en parlant dans les deux langues et il a produit une excellente impression. Il était l'un des derniers des nouveaux députés élus en 1945 à rompre la glace.

M. Marcel Boivin

M. Marcel Boivin, député libéral de Shefford, prononçant son maiden speech, rappelle que son père, M. Georges-H. Boivin faisait ses débutés à la Chambre, en novembre 1911 et qu'il est très heureux d'avoir pu marcher sur ses traces. Il parle ensuite de son comté de Shefford, des villes de Granby et de Waterloo, où, comme ailleurs, on ne traverse pas sans heurts la période de transition. On y souffre, en effet, d'un peu de chômage et de la crise du logement. On s'est adressé à une compagnie subsidiaire du gouvernement à ce dernier sujet et on a obtenu la réponse qu'il était difficile de construire à Granby en particulier, parce qu'on n'y trouvait pas assez d'anciens combattants.

M. Boivin s'est livré à une enquête personnelle là-dessus et il a découvert qu'il y a dans son comté 500 soldats déjà démobilisés. Il a fait ensuite des représentations à qui de droit et on lui a donné à entendre que la compagnie en question songe à revenir sur sa première décision.

A Waterloo, on disposait, pendant les hostilités, de deux usines de guerre. M. Boivin a tenté d'obtenir que les immeubles désaffectés fussent remis à l'administration municipale. Il n'a pu réussir. Il souhaitait qu'une industrie de paix se rende bientôt compte du fait qu'elle aurait tout intérêt à aller s'installer à Waterloo. Chose certaine, ce ne sera pas la main-d'œuvre qui lui manquera.

Le député de Shefford dénonce aussi une situation dont on a le plaisir dans les Cantons de l'Est et ailleurs au pays. Elle résulte du fait que les marchands de gros de matériaux de construction trouvent plus de bénéfices à vendre leurs produits aux prix du détail, refusent maintenant de les vendre aux entrepreneurs à d'autres prix que ceux du détail.

Puis M. Boivin revient sur la question des déserteurs de l'armée. Il est d'avis que les recherches coûteuses des camps rien que pour les punir, comme c'est, selon lui, le cas, c'est du gaspillage. Il ne demande pas d'amnistie générale, comme d'autres ont fait. Il aimerait bien, cependant, qu'on laisse aller ces jeunes gens après les avoir incarcérés une trentaine de jours. Ce serait là à son avis un châtiment raisonnable et suffisant.

Le député de Shefford est d'opinion encore que l'on n'a pas réduit assez les impôts que les pays ont imposés sur la classe ouvrière. Il espère que l'on trouvera moyen de faire mieux bientôt. Il voudrait aussi que l'on paie de meilleurs salaires aux vérificateurs de l'impôt. Ce serait là leur fournir le moyen de s'intéresser davantage aux problèmes fiscaux des petits gens.

M. Boivin comprend que l'on ne veuille pas mettre à exécution immédiatement un vaste programme de travaux publics. Il souligne, cependant, qu'on est auréolé de besoins dans son comté. Il ajoute que ses électeurs approuvent que le Canada ait décidé de nourrir dans la mesure du possible les populations affamées de l'Europe, d'aider ces populations à refaire leur économie détruite par la guerre. Dans Shefford, cependant, on aimerait bien que les crédits que l'on avance à ces gens soient utilisés de ce qu'ils sont utilisés.

M. Boivin a encore protesté contre le fait que l'on empêche les fermiers d'abattre leurs porcs lorsqu'ils désirent le faire. Cela a pu avoir sa raison d'être durant la guerre mais ça ne devrait plus exister. Le fait que l'on accorde aussi des subsides aux marchands de bois de corde plutôt qu'aux cultivateurs qui le produisent est aussi déplorable. Des négociants peu scrupuleux abusent de la situation pour faire au producteur de bois de chauffage un sort qu'il est loin de mériter.

S'adressant en français dans leur langue, à ses collègues de langue anglaise, M. Boivin a demandé la diminution de l'impôt de vingt-cinq pour cent qui frappe les articles de luxe. Cet impôt devrait être réduit d'au moins la moitié et on devrait le déduire à la source.

Il en a eu aussi contre le double impôt dont on frappe les eaux gazeuses ou les liqueurs douces. Il faudrait au moins que l'un de ces impôts disparût. C'est l'ouvrier qui les paie tous les deux car c'est lui qui est le plus grand consommateur de cette sorte de breuvage.

En terminant, M. Boivin a dit un mot du drapeau. "J'espère, a-t-il précisé là-dessus, que nous n'aurons pas un drapeau emprunté mais un drapeau vraiment distinctif, un étendard qui sera bien à nous. Il ne faut pas oublier qu'un drapeau est une chose que l'on choisit en se fondant autant sur les principes que sur les faits".

Comme cette question reviendra sous forme de projet de loi devant la Chambre, M. Boivin se réserve de pouvoir en reparler avec plus de clarté encore.

M. T.-L. Church

M. T. L. Church, député conservateur-progressiste de Toronto-Broadview, proteste de nouveau contre les contrôles. A son avis, le Parlement serait aussi bien de fermer ses portes et de laisser les commissions de toutes sortes qui continuent d'exister malgré le retour de la paix administrer le pays. Il en a surtout noté le fait qu'il n'y a plus de propriétaires aujourd'hui, ce qui est la commission des prix et du commerce qui a la liberté de faire ce qu'elle veut des maisons d'habitation. Il trouve aussi que le gouvernement ne fait pas assez pour garantir que tous les Canadiens auront ce qu'il leur faudra pour se chauffer l'hiver prochain.

Parlant ensuite des affaires internationales, il trouve que la Grande-Bretagne a eu tort de ne pas consulter les dominions avant de sortir ses garnisons du territoire égyptien. Il attaque aussi la Empire Parliamentary Association à qui il reproche d'avoir, à sa dernière réunion aux Bermudes, songé bien plus aux intérêts de l'Amérique qu'à ceux de l'Empire. De la conférence de paix qui commencera à Paris, le 29 juillet, il dit qu'il ne sert à peu près de rien d'y envoyer une délégation, que les représentants des Dominions n'auront rien à y dire. Pour lui, on n'a qu'à laisser la Grande-Bretagne s'occuper de nos intérêts. C'est le seul moyen d'être sûr qu'ils seront bien défendus.

M. H.-G. Archibald

Le député GCF de Skeena reproche au gouvernement de ne pas faire assez pour maintenir l'exploitation de nos ressources naturelles. Il aimerait que l'administration construise de nouveaux chemins de fer, ouvre de nouvelles voies de communications dans des régions très riches mais d'accès à peu près impossible aujourd'hui autrement que par avion.

M. Lionel Chevrier

M. Lionel Chevrier, ministre des Transports, se lève afin de répondre à une accusation que l'on a portée récemment contre le Conseil des ports nationaux en disant que, obéissant aux pressions qu'auraient exercées sur lui les grandes meneuses canadiennes, il aurait refusé à la Nouvelle-Ecosse d'avoir un grand moulin à farine qu'elle réclame depuis des années dans le port de Halifax.

M. Chevrier explique que l'on a besoin du quai que l'on voulait utiliser pour y ériger ce moulin, que rien n'empêche la menuiserie projetée de se construire ailleurs. Et il rend un bel hommage au conseil des ports nationaux qui durant la guerre et avant a accompli un travail dont toute la nation n'a qu'à se féliciter.

M. G.-K. Fraser

M. G. K. Fraser, député conservateur de Peterborough-Ouest, termine la séance de l'après-midi en prédisant qu'Ottawa a voulu l'échec de la conférence fédérale-provinciale dans le but d'avoir une excuse pour ne pas réduire les impôts. Il va juste qu'à déclarer que le Canada est un pays où il ne fait pas bon vivre. Comme on se scandalise de cela, il précise qu'il est ainsi parce que le gouvernement libéral est au pouvoir. Cela amuse infiniment la Chambre. Il critique aussi l'Office national du film. Il trouve qu'on pourrait facilement s'en passer. Il réclame partout des réductions de dépenses.

M. Lionel Bertrand

M. Lionel Bertrand, député libéral de Terrebonne, précise que les réductions d'impôt, annoncées dans le budget, ont été accueillies avec plaisir. L'impôt sur le revenu, toutefois, de constater, avec le reste de la population, que ces diminutions ne vaudront que pour 1947. Il est d'avis que le Canada, comme on dit, va un peu trop vite en affaires, prend les bouchées un peu grosses. Ça coûte cher, tout cela, surtout dans le domaine international. Il devrait y avoir moyen de se rappeler, de temps à autre, ce vieux principe qui veut que charité bien ordonnée commence par soi-même. Il faudrait aussi pouvoir diminuer sensiblement les dépenses.

M. Bertrand déplore qu'on n'ait pas aboli la taxe frappant les eaux gazeuses. Il n'aime pas beaucoup que l'on ait décidé de taxer les coopératives. Il se réjouit, cependant, d'apprendre que les ristournes pourront être déduites du revenu imposable. "Cela permettra, dit-il, à nos véritables petites coopératives agricoles de continuer de vivre de se maintenir et de remplir leur mission".

A propos de l'impôt sur le revenu, M. Bertrand en a contre ce qu'il dit être une anomalie: l'état exige qu'on lui paie la taxe à date fixe et il impose une amende et des intérêts si l'on tarde trop à s'acquitter de sa dette. Dans bien des cas, cependant, l'état contracte une dette et doit rembourser des impôts et il fait attendre ces remboursements sans payer d'amende ou d'intérêt lui-même. Le député de Terrebonne voudrait qu'au moins le gouvernement rembourse dans l'année les impôts qu'il perçoit en trop.

Parlant ensuite de santé et de

bien-être national, il se dit heureux de savoir que l'administration augmentera le taux des pensions de vieillesse. Il souhaite que l'on en vertu de laquelle on accordera de l'assistance financière aux invalides et aux infirmes. Sur le sujet des allocations familiales, il désirerait que l'on traite mieux qu'on ne le fait les pères des familles vraiment nombreuses, surtout lorsqu'ils gagnent de \$1,800 à \$2,500. Nourrir 8, 10, 12 ou 13 bouches, quand on gagne \$2,000 par année, ce n'est pas une mince affaire.

Puis M. Bertrand aborde la question du tourisme. On sait qu'il s'en fait énormément dans son comté de Terrebonne. M. Bertrand fait la suggestion suivante: "L'Office national du film devrait, à mon avis, tourner des films dans les régions de tourisme du pays et les distribuer aux Etats-Unis et ailleurs à l'étranger. Les associations qui se chargent d'organiser le tourisme seraient prêtes, si je comprends bien, à payer une partie des dépenses. Un film tourné dans mes montagnes et qui montrerait ce qu'elles sont au cours des quatre saisons constituerait un médium merveilleux de publicité dont profiterait largement l'industrie touristique de toute la région montréalaise.

Le ministère des travaux publics devrait aussi revenir à la politique qui était la sienne avant la guerre et distribuer des octrois pour encourager la construction des chemins de tourisme. Ce serait là de l'argent vraiment bien placé.

M. Bertrand redit un mot de son projet de drainage de la rivière des Mille Isles qui, si on l'exécutait, à fort peu de frais, aurait pour résultat de permettre aux Montréalais et à leurs visiteurs de se rendre en yacht sur le lac des Deux-Montagnes.

M. Bertrand a aussi demandé une amnistie ou au moins un traitement moins rigoureux pour les déserteurs de l'armée, l'utilisation des usines de Bouchard à des œuvres de paix, la permission pour la ville de St-Jérôme d'acheter le terrain du camp militaire de cette ville pour des fins industrielles, il voudrait aussi que, maintenant que la guerre est finie, le gouvernement paie des taxes aux municipalités sur ses immeubles de guerre. Il dit trop élevés les loyers de la Wartime Housing exige de ses logements et il demande au gouvernement de dire ce qu'il fera de ces maisons, s'il décide de ne pas les garder. Les vendra-t-il à des particuliers ou aux municipalités?

En terminant, le député de Terrebonne tient à définir clairement son attitude sur le sujet du drapeau. Voici ce qu'il dit là-dessus: "Je suis en faveur d'un drapeau essentiellement canadien, c'est-à-dire d'un drapeau qui n'emprunte rien à aucun autre drapeau quel qu'il soit. J'estime que la question ne doit pas être discutée sur une base de sentimentalité de races, d'origines ou d'histoire mais uniquement sur l'argument principal que le Canada, devenu une nation, considérée comme une nation dans le monde, doit avoir un drapeau à lui, un drapeau reflétant les aspirations de tous les groupes qui le composent. On ne choisit pas un drapeau pour un an mais pour des siècles. Et je ne pourrais jamais, comme député de ce Parlement, accepter un drapeau qui, par un emblème quelconque, imposerait sur ma liberté de citoyen canadien même une ombre de colonialisme et me forcerait à aimer, même partiellement, un symbole qui ne répondrait pas entièrement à la fierté que j'ai de mon pays."

M. Wilfrid Gariépy

M. Wilfrid Gariépy, indépendant des Trois-Rivières, réclame la nomination d'un ambassadeur canadien au Vatican, puis fait observer à ceux qui prétendent qu'aucun Canadien français n'occupe de fonctions importantes à Ottawa qu'ils oublient M. Thibodeau Rinfrel, juge en chef de la Cour suprême, le juge Robert Taschereau, membre de la Cour suprême, M. Edmond Cloutier, imprimeur du Roi, M. Jules Gastonauay, directeur général des élections, etc. Cependant, M. Gariépy reconnaît que les Canadiens représentés dans le service civil et il demande au gouvernement de leur donner une juste représentation dans tous les services. Ayant apparemment le vent de certaines rumeurs, M. Gariépy demande au ministre du Travail, M. Humphrey Mitchell, de ne pas limiter le président de la Commission des Assurances-Chômage, M. R.-J. Trotter, mais il réclame, cependant, le renvoi du Dr Brooks Chilsholm, sous-ministre de la Santé, des deux discours ont revêtu toute la nation.

M. Gariépy déclare qu'il fut élu comme indépendant, mais qu'il appuiera le gouvernement aussi longtemps que l'élu de Laurier, c'est-à-dire le premier ministre Mackenzie-King, suivra l'exemple et la doctrine de Laurier. Quant au parti conservateur, dit-il en terminant, c'est un véritable couvre-pieds, formé de pièces disparates, dont chacune représente un extrême ou l'autre.

MM. Stanley Knowles, député CCF de Winnipeg-Nord-Centre, et W. F. Kuhl, député créditiste de Jasper-Edson, ont aussi participé au débat.

Construction d'un pont commencée

Chicoutimi, 12 (D.N.C.) — La construction du pont Fortin sur la rivière des Anaux, dans le village de St-Anbroise, a été commencée hier. Le contrat est exécuté par Ovia Gauthier Ltée, entrepreneur de Chicoutimi.

L'actualité

(suite de la première page)

Ne sommes-nous point à la veille de la canicule? Et messidor, pour parler comme parait feu Labre d'Eglantine et comme parlent les Français de la république de son temps, ne va-t-il bientôt point céder la place à thermidor?

C'est normal qu'il fasse chaud. Le temps n'est-il point beau pour la saison?

Pandore, sur le même propos, n'héte pas, en la chanson qui le perpétue, à constamment répondre à son anonyme comparse: Brigadier, vous avez raison.

Philosophe, ami vrai de la sagesse, Pandore s'en eût voulu, dès le temps de Nadoud, et s'en voudrait encore, de tenir un autre propos que celui que tout le monde chante en son nom, un propos subversif et consensus omnium, celui-ci s'exprimant, quand au temps qu'il fait, par la bouche d'un gendarme ayant titre et probablement grade authentique de brigadier.

Ainsi donc qu'il est dit en la chanson, le temps est beau pour la saison.

Personne, et cela vaut pour le jour d'hier, d'aujourd'hui comme d'avant-hier, ne voudrait contrevenir à telle assertion, mais chacun, ou presque, la veut augmenter de la même apostrophe: Beau, mais chaud.

Et quand chacun, c'est-à-dire vous-même ou bien l'autre, mais assurément pas moi, a risqué cela, il faut entendre qu'il a voulu dire: Beau, mais trop chaud.

Est-ce raisonnable?

Je pose la question et je demande qu'avant de répondre l'on se mette la main sur la conscience.

Trop chaud?

Voilà un peu.

Chaque hiver, en janvier et pour jusques à Pâques ou à peu près, des gens qui en ont le moyen dépensent des sommes folles pour visiter la Floride et connaître un temps et une température tel et telle que celui et celle dont nous avons l'avantage de jouir présentement.

Ces hivernants de stations balnéaires et tropicales, outre la dépense extravagante qu'ils encourent à cette fin, doivent endurer des jours et des nuits de chemin de fer ou d'autobus, ou s'ils sont dans leurs voitures, s'exposer à la crevasse répétée, voire à la panne de plus grave importance.

Foin des St-Petersburgh, des Miami-Plage des Tampa, des St-Augustine et foin des Key West.

Sachons nous satisfaire des saisons floridiennes que l'isotherme canadien, gratuitement, à l'oeil, nous vaut en juillet et en août.

Il est sûr qu'en fait de plage, à Montréal, il n'y a même pas celle de l'île Sainte-Hélène.

Mais ne venons point dans un pessimisme noir et prématuré. Une édilité prudente et sage — qui na piano va sano — finira par découvrir ces bords enchanteurs, les couvrira de sables blancs sur lesquels nos arrière-petits-enfants iront s'ébattre après s'être, aux jours d'été de canicule, rafraichis dans les eaux limpides du fleuve géant.

Albert ALAIN

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

"Lorsqu'un écusson, comme l'Union Jack, est placé dans un coin supérieur, occupant moins d'un quart de l'espace, on dit que cet écusson occupe un canton. Un tel emblème constitue un élément supplémentaire dans l'écusson pour amplifier les armoiries principales, qui sont personnelles au porteur. Le canton ne fait pas partie intégrante des armoiries.

Le quartier transmet un message primordial, tandis que le canton transmet un message secondaire. C'est ainsi qu'un drapeau qui porterait l'Union Jack en premier quartier et l'emblème du Canada en canton aurait la signification suivante: Grande-Bretagne (Canada).

"Un drapeau ou le symbole national du Canada occupe tout le champ et où l'Union Jack est placé en canton signifie: Canada (membre du Commonwealth britannique).

Le major Harris ajoute que le colonel Duguid considère comme britannique un drapeau où l'Union Jack est en quartier et il dit que le Red Ensign, pour cette raison, est un drapeau britannique. Par conséquent, pour avoir un drapeau canadien portant l'Union Jack, il faut que l'Union Jack y occupe moins du quart de l'espace, et plus du neuvième.

M. Arthur Smith, conservateur de Calgary-Ouest, propose l'adoption du rapport du sous-comité, et il est appuyé par M. W.-D. Herring, C. F., indépendant, de Kootenay-Ouest.

M. Lacroix réclame un vote et il est le seul à se prononcer contre l'adoption du rapport.

Il s'agit ensuite de disposer de la motion de M. R.-W. Gladstone, libéral de Wellington-Sud, demandant l'adoption du Red Ensign. Mais M. Thomas Reid, libéral de New-Westminster, soulève une question compliquée. Il dit que 12 modèles de drapeaux du genre de celui qu'on adopte sont venus de la Colonie britannique et il veut que ce fait soit dûment signalé. M. John Mac-Nicol, conservateur de Toronto-Du-nenport, proteste. Pour lui, le nouveau drapeau est un produit du comité que personne ne peut revendiquer. M. Reid consent finalement à reconnaître que le mérite d'avoir d'avoir choisi le drapeau revient exclusivement au comité.

Ensuite, M. Gladstone modifie sa motion originale de façon à la faire lire exactement comme le rapport du sous-comité; cette motion est adoptée. M. Lacroix étant de nouveau le seul dissident, puis le comité siège à huis clos pour rédiger son rapport.

Suivant l'un des membres du comité, la motion en faveur du rapport à la fin de la séance en huis clos fut proposée par le député de Vaudreuil-Soulanges, qui fut couvert d'éloges par ses collègues de langue anglaise pour le rôle qu'il avait joué la veille après l'élimination du modèle soumis par la Ligue du Drapeau national de Québec. Lorsque le comité du drapeau commença de siéger au début de la

FERMES LE SAMEDI TOUTE LA JOURNEE DURANT JUILLET ET AOUT. Dupuis Frères. Ouverts de 9h. à 5h. 30 les autres jours de la semaine. RAYMOND DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

EXAMEN DE LA VUE LUNETTES - LORGNONS J. O. GIROUX O.D. Membre diplômé de l'A.E.P.O. de Paris. Assisté d'optométristes diplômés. Bureau chez Dupuis Frères MONTREAL

Cartes d'affaires. AUTOMOBILES. Remise au point du moteur. Ignition - Carburateur - Électrique - Batterie - Moteur électrique. Lachine Auto Electric. 1125, rue N.-Dane, Lachine - Zone 8-190

DACTYLOGRAPHES. Réparations, location, ventes de dactylographes. Machines à chiffres, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau. Canada Dactylographe Eng. 44 ouest, rue St-Jacques, Montréal. Tél. H.A.R. 6968 R.-T. Armand

DACTYLOGRAPHES. Royal - Remington - Underwood - L. C. Smith, Corona. Silencieux, réglés et portatifs. Protectors de chiffres, duplicateurs, calculateurs et machines à additionner. Vente et service, échange, location, achat.

ENCADREURS. N. MARTINEAU & FILS. 1019 rue BLEURY BE. 2318 (entre Vitre et LaSalle) BE. 2318

LAITERIE. Ch. 688-2399 Holt ROSEMONT LAITERIE. Laiterie canadienne-francaise A. PATENAUD, propriétaire.

REMBOURSEURS-MATELASSIERS. REMBOURSEURS-MATELASSIERS BOYER LIMITEE. Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande. 3886 Henri-Julien FL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES. Réparations électriques sur automobiles. Service, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs. 4350 PAPIEREAU AM 2141

SALLE A MANGER. HOTEL PLAZA. Cuisine recherchée. Vin et Bière. Alex. JULIEN propriétaire. 446 Place Jacques-Cartier MA. 9331

présente session, il avait devant lui un total de 2,400 modèles. Des éliminations successives réduisirent ce nombre à deux, mais on s'était aperçu en cours de route que le Red Ensign ne figurait pas parmi les modèles à l'étude et on se hâta de l'y inclure. A la fin, il ne restait plus que deux modèles, le Red Ensign et le modèle de la Ligue du Drapeau national de Québec. Ce dernier modèle fut éliminé par un vote de 15 à 8 mercredi après-midi. Pierre VIGEANT

Bloc-notes

(Suite de la première page)

que je faisais mon dernier voyage à Madrid. Ces derniers quatre mois ont été témoins d'une remarquable transformation dans la scène politique espagnole.

Le régime Franco, qui en mars semblait extraordinairement vaillant, paraît maintenant plus solide qu'à aucun moment depuis que Franco a saisi le pouvoir. La coalition soigneusement bâtie de monarchistes, de généraux, de républicains libéraux et modérés, qui travaillait activement au débarquement de Franco et à la restauration de la monarchie espagnole, s'est disloquée. Et il n'existe plus contre Franco aucun mouvement actif.

Ce remarquable changement est l'exclusif résultat de la maladresse des ennemis de Franco.

Beau résultat pour les stratèges qui ne se sont pas rendu compte qu'en Espagne, l'hostilité des étrangers est la plus ferme appui que puisse recevoir un gouvernement. Ce qui serait, du reste, le cas en tout pays, ou à peu près. O. H.

La grève du textile

On demande encore au fédéral d'intervenir

Au cours d'une assemblée des grévistes à Valleyfield hier soir, M. R.K. Rowley, directeur canadien de l'Union des ouvriers du textile d'Amérique, a de nouveau demandé au gouvernement fédéral de nommer un contrôleur pour les moulins affectés par la grève depuis maintenant six semaines. Un porte-parole de l'Union précisait hier que le gouvernement était affecté dans ce différend par les subventions que la compagnie Dominion Textile lui fournit sous la régie des prix. De plus, toujours d'après le même porte-parole, cette dispute tombe sous la loi fédérale des différends ouvriers.

M. Rowley a adressé des télégrammes aux députés fédéraux, leur demandant de soulever en Chambre la question de la grève des employés de la Dominion Textile.

A la réunion d'hier soir, Mlle Madeleine Parent, organisatrice de l'Union a déclaré que M. G.E. Aird, vice-président et gérant général de la Montreal Cottons Limited de Valleyfield, "demandait à genoux" aux ouvriers de retourner à leur travail, mais que ceux-ci "étaient en grève depuis trop longtemps et qu'ils le forceraient à rester longtemps à genoux". Les grévistes demandent la se-

maine de 40 heures et une augmentation de salaires de 25 cents de l'heure.

A Valleyfield hier, le juge Fabre-Surveyer, qui a présidé une session au cours de laquelle 46 grévistes ont été entendus dans des causes d'injonctions, a rejeté une demande de l'avocat de la défense de déclarer mépris de cour l'appel qu'a lancé à ses employés M. E.J. Aird, vice-président de la Montreal Cotton de Valleyfield, de retourner au travail.

Le juge Fabre-Surveyer a déclaré qu'il n'était pas placé pour juger de l'illégalité ou de la légalité de la grève mais seulement du piquetage.

Une messe dans le Parc des Laurentides. Québec, 12 (D.N.C.) — La direction du Parc des Laurentides nous informe qu'à compter de dimanche une messe basse sera célébrée à 9 heures 30 chaque dimanche matin, dans un ancien camp de gardes-feu situé au grand lac Jacques-Cartier, camp que le département de la Chasse a fait transformer en chapelle.

Dimanche le 14 juillet, c'est M. l'abbé Rosaire Groleau, curé de Stoneham, qui célébrera la première messe de la saison dans cette partie du parc.

Voyages organisés. Tour de la Gaspésie. Voyage en autobus spécial. 20 JUILLET - 10 JOURS. Arrêts aux endroits intéressants. Comprenant toutes accommodations Informations et réservations. Association Voyages Historiques 5302, av. du Parc - CA. 0795

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR". Téléphone: BElat: 3381. 1 cent le mot. 25c minimum occupation. Annonce facturée 146 le mot.

ACHAT DE CRANCES. Apprenez-nous vos crances d'usage et souffrance. Pavons plus haut oris F. André. 57 ouest, rue St-Jacques. PL. 600 9107.

Adoptez Les CAFES, THES et CONFITURES de J. A. DÉSÉY. Qualité supérieure. Montréal.